



INDEX DE L'ÉMERGENCE EN AFRIQUE 2026

Mamoudou Gazibo et Olivier Mbabia

INDEX DE L'ÉMERGENCE EN AFRIQUE 2026

Mamoudou Gazibo et Olivier Mbabia

Analyse et méthodes statistiques :

Sun Alix Makosso-Kallyth

Couverture et conception graphique:

Amabilly Bonacina

Crédit photo: Sarvesh Lutchmun, 19 octobre 2015

© PRAME & OBEMA 2026

Tous droits réservés. Publié en juin 2026

ISBN 978-2-924907-13-9

514-343-6111 (ext. 54438)

prame@umontreal.ca

www.prame.umontreal.ca

INDEX DE L'ÉMERGENCE EN AFRIQUE 2026

Mamoudou Gazibo et Olivier Mbabia

Mamoudou Gazibo est professeur titulaire de science politique à l'Université de Montréal et coordonnateur du Pôle de recherche sur l'Afrique et le monde émergent (PRAME) et de l'Observatoire de l'émergence en Afrique (OBEMA)

Olivier Mbabia est chercheur, coordonnateur-adjoint du PRAME et de l'OBEMA.



OBEMA

L'observatoire de l'émergence en Afrique (OBEMA) est la première organisation à se dédier exclusivement au suivi et à l'accompagnement des dynamiques d'émergence en Afrique. Il s'est fixé plus particulièrement les objectifs suivants :

- Produire tous les deux ans l'index de l'émergence en Afrique.
- Élaborer un guide de l'émergence en Afrique. Ce document qui tire les principales leçons de l'index en fera ressortir et expliquer plus en détails les aspects qui favorisent ou retardent l'émergence afin d'aider à la formulation des politiques d'émergence.
- Proposer aux pays et agences impliqués dans les efforts d'émergence une expertise sur tous les aspects de l'émergence en réunissant les meilleurs spécialistes de la question.

PRAME

Le Pôle de recherche sur l'Afrique et le monde émergent (PRAME) est rattaché au Département de science politique de l'Université de Montréal, et est une unité affiliée au Centre d'études et de recherches internationales (CÉRIUM). Le PRAME est le pôle politique du Groupe interuniversitaire d'études et de recherches sur les sociétés africaines (GIERSA).

Ce dernier a été créé en 2013 à l'initiative de son coordonnateur, le Professeur Mamoudou Gazibo, à la suite de plusieurs années de réflexion et de recherches engagées d'abord sur les interactions entre la Chine et l'Afrique, et élargies par la suite aux autres pays émergents. Il naît à un moment où l'engagement multiforme des pays émergents ainsi que les activités de leurs entreprises transnationales et de leurs ressortissants progressent à un rythme sans précédent.

Le PRAME est le premier regroupement de recherche dont le principal objectif est de contribuer à une meilleure connaissance des enjeux contemporains et des dynamiques institutionnelles, politiques, économiques et culturelles induits par les interactions entre l'Afrique et les pays émergents.

Ainsi, le PRAME se consacre à l'analyse des enjeux touchant à la fois à l'Afrique et aux pays émergents qui s'y impliquent. Les recherches des membres s'articulent autour de trois principales dimensions: a) Afrique ; b) Monde émergent-Afrique ; c) Monde émergent-Afrique-Puissances africaines traditionnelles.

Sommaire

AVANT-PROPOS	7
CONTEXTE, JUSTIFICATION ET SPÉCIFICITÉ	9
Structure de l'Index de l'émergence en Afrique	14
Disponibilité des données et analyse statistique	15
PRINCIPAUX RÉSULTATS	21
Carte de l'émergence en Afrique	23
Index 2026: Faits saillants	24
Comparaisons interrégionales	25
CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES	30
Répartition des pays	31
Encadré: Appareil de sécurité, conflits et émergence	32
POLITIQUE	33
Répartition des pays	34
Encadré: Démocratie et émergence	35
ÉCONOMIQUE	36
Répartition des pays	37
Encadré: Diversifier les économies africaines pour sortir de la dépendance	38
DÉVELOPPEMENT HUMAIN	40
Répartition des pays	41
Encadré: Intelligence artificielle en Afrique, entre fracture et potentiel transformateur	42
SOCIÉTÉ	45
Répartition des pays	46
Encadré: Participation socio-économique des femmes : un levier d'émergence	47
FOCUS-PAYS ÉVOLUTION DES SCORES 2017 - 2026	49
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	55
MÉTHODOLOGIE	61
DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES INDICATEURS ET SOURCES	74
Scores des 25 indicateurs par pays	80

AVANT-PROPOS

2017-2026 : cela fait dix ans que la première édition de l'index de l'émergence en Afrique est parue tous les deux ans environ sans discontinuer. Quand cette idée a émergé il y a dix ans, l'intérêt des chercheurs était beaucoup plus centré sur les relations sino-africaines qui étaient les plus institutionnalisées depuis la mise en place en 2000 du forum de coopération Chine-Afrique (FOCAC). Mais, très vite, les deux auteurs de l'index ont perçu trois dynamiques qui se sont affirmées depuis lors dans la littérature et qui, à l'époque, les ont incités à s'intéresser à la question de l'émergence. La première est l'ouverture de l'Afrique à un nombre de plus en plus grand d'autres pays émergents parmi lesquels l'Inde, la Turquie et le Brésil; ouverture qui appelait des études de cas et des comparaisons. Cet axe a fait l'objet de nombreuses études (Mbabia et Gazibo 2012; Gazibo et Chantal 2011; Mbabia 2018; Gazibo 2022, Bonacina et Gazibo 2023 ; Laroussi et Gazibo 2024). Le second est la multiplication des plans d'émergence sur le continent sous l'influence de la relation avec les grands émergents asiatiques notamment qui ont servi d'inspiration aux pays africains désireux de se lancer dans le même processus de développement (Mar Dieye 2017, Gazibo et Moumouni 2024). Le troisième aspect est l'appel de la commission économique pour l'Afrique à développer un indice de mesure de l'émergence en Afrique; appel qui a été suivi par la mise en place d'une conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique (CIEA) qui se tient à Abidjan et à Dakar.

C'est dans ce contexte que nous avons entrepris, non pas de confirmer ou de critiquer ces initiatives d'émergence, mais de développer un outil permettant de voir concrètement ce que font les pays; d'évaluer l'état de leur évolution, mais aussi de produire des comparaisons permettant de mieux affiner les indicateurs de l'émergence afin de déceler les bonnes pratiques en la matière.

Cette cinquième édition porte donc la marque de la maturité. La quatrième édition est parue dans le contexte de l'après pandémie de la Covid-19 qui a considérablement affecté les économies en Afrique comme ailleurs dans le monde. En 2021, Yasmine Osman, macroéconomiste au sein du département Afrique de l'Agence française de développement (AFD) estimait qu'« aucun des chocs enregistrés ces trente dernières années – ni la crise financière de 2008, ni les Printemps arabes en 2011 – n'avait eu un tel impact sur l'activité. Le PIB sur le continent africain a ainsi reculé pour la première fois en 30 ans en 2020 et cette récession a touché 40 des 54 pays africains.¹ ».

Les nouveaux chocs résultant des tensions internationales, notamment l'invasion de l'Ukraine par la Russie, ont accentué la crise pour de nombreux pays selon la Banque mondiale². Dans cette cinquième édition, on voit ces effets puisque la moyenne globale sur l'échelle de l'émergence a baissé même si des disparités existent entre les pays. Or, cette édition ne prend pas en compte l'attaque déclenchée fin février 2026 par les États-Unis et Israël contre l'Iran qui s'est transformée en guerre régionale aux effets économiques internationaux dévastateurs. Il ne fait aucun doute que la hausse vertigineuse des prix du pétrole et la perturbation des chaînes d'approvisionnement consécutives à la fermeture du Détroit d'Ormuz auront des répercussions négatives sur les économies des pays d'Afrique généralement dépendants et vulnérables aux chocs externes.

1 <https://www.france24.com/fr/afrique/20210121-en-afrique-la-crise-%C3%A9conomique-a-davantage-circul%C3%A9-que-le-covid-19>, Consulté le 29 mars 2021.

2 <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2022/04/13/sub-saharan-african-growth-slows-amid-ongoing-and-new-economic-shocks>

Après 10 années d'observation, nous avons suffisamment de recul pour dégager des tendances claires. La première est la grande stabilité au niveau des performances et des difficultés. Les pays qui étaient les mieux lotis dans la première édition de l'index ont généralement maintenu leur trajectoire d'émergence de manière remarquable. Maurice sort du lot en se classant depuis 10 ans au premier rang. Il est accompagné de l'Afrique du Sud, des Seychelles et du Cap-Vert qui ne se sont jamais classés hors du quatuor. Viennent ensuite le Maroc qui a fait des progrès importants et stables en se hissant solidement au 5ème rang. On peut aussi noter la régularité du Botswana, du Ghana, de la Namibie, de la Tunisie et du Sénégal.

À l'inverse, d'autres pays restent malheureusement dans la zone rouge, ne donnant pas de signes d'un début de dynamique d'émergence. Il s'agit entre autres de la RDC, de la Somalie, du Soudan du Sud, du Tchad et de la République centrafricaine. On observe aussi une dégringolade des pays de l'alliance des États du Sahel. La plus grande contre-performance vient du Burkina Faso, qui passe de la 26ème place en 2017 à la 42ème en 2026. Il est précédé par le Mali (41ème) et suivi de peu par le Niger (44ème). L'explication tient à la grave insécurité qui y prévaut, aux dépenses en défense ainsi qu'aux lourdes sanctions qui ont plombé leurs économies.

Ces grands contrastes appellent à l'élaboration d'un guide de l'émergence permettant de mettre en exergue les bonnes pratiques mais aussi les freins à l'émergence afin que les pays apprennent les uns des autres.

CONTEXTE,
JUSTIFICATION ET
SPÉCIFICITÉ

CONTEXTE

Promu par l'économiste néerlandais Antoine van Agtmael au début des années 1980, le concept d'émergence a fait une entrée fracassante dans le discours économique et politique en Afrique depuis la fin des années 2000. Il est vrai qu'une décennie plus tôt, le Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) avait initié un programme d'étude baptisé « Afrique émergente ». Le critère principal, mis alors de l'avant pour constater l'émergence, était l'existence d'une croissance économique soutenue permettant de multiplier par deux le PIB d'un pays en une vingtaine d'années (Berthélemy et Söderling 2000). Toutefois, l'appropriation du concept par les pays africains a été soudaine et massive. Ainsi, sur 54 pays africains, 37 ont lancé un plan visant à se hisser au rang d'émergent dans un horizon plus ou moins lointain (Mar Dieye 2017). La vision qui transparait dans la plupart de ces plans est essentiellement économique, rappelant la troisième des cinq étapes de la croissance économique de Walt W. Rostow (1952), à savoir celle du « décollage ».

Cette mode de l'émergence s'explique d'abord par un changement idéologique à la fin des années 1990 : années marquées par l'affirmation de plus en plus récurrente d'une forme de vision de la place de l'Afrique dans le monde. Cette vision était préfigurée dans le « Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique » (NEPAD 2001), qui ambitionnait d'atteindre pour le continent, un taux de croissance du PIB de 7% par an à l'horizon 2015, mais aussi une série d'objectifs en matière de développement, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la lutte contre la pauvreté. Cette vision était aussi contenue dans le concept de renaissance africaine, promu en Afrique du Sud par le président Thabo Mbeki à son arrivée au pouvoir en 1998; concept axé sur des changements économiques, mais surtout idéologiques: l'Afrique devait être le continent du 21^e siècle après des siècles de domination. Cette vision du monde se retrouve enfin dans l'agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons, élaboré par l'Union africaine en 2015, qui reprend le concept de renaissance et articule sept grands objectifs parmi lesquels l'intégration, la paix, le développement et le bien-être social. En mars de la même année, la 8^e Conférence des ministres conjointe de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et de l'Union africaine (UA) demandait expressément à la Commission de l'UA, à la CEA et à la Banque africaine de développement de « mettre au point un indice de mesure du niveau d'émergence des pays africains » (CEA 2015).

L'émergence est aujourd'hui devenue une véritable croyance, alimentée aussi par le nouveau regard porté sur l'Afrique par les médias et les grandes firmes financières internationales. Ainsi, à la vision pessimiste d'une Afrique « mal partie » (Dumont 1962), « sans espoir » (The Economist 2000), qui « refuse le développement » (Kabou 1991) et « se meurt » (Smith 2003), succède une vision optimiste décrivant un « continent d'avenir » (Foirry 2006) qui « se refait » (Favreau et Fall 2007), « bouge » (Alternatives Internationales 2013), « s'éveille » (Le Point 2014), et prend définitivement son « envol » (The Economist 2011; Le Monde 2015). De grandes firmes internationales évoquent par ailleurs des « lions d'Afrique » pour illustrer la forte accélération du PIB dans certains pays, la progression dans les secteurs des télécommunications, de la banque et des infrastructures ainsi que l'augmentation de l'investissement direct étranger (McKinsey Global Institute 2010; 2016). Ainsi, entre 2001 et 2010, six des dix pays avec le taux de croissance économique le plus élevé au monde étaient africains (Angola 1^{er}, Nigeria 4^e, Éthiopie 5^e, Tchad 7^e, Mozambique 8^e, et Rwanda 10^e). Au-delà des taux de croissance économique appréciables, certains auteurs évoquent une « myriade d'opportunités » incluant la les processus de démocratisation, la diversification des partenaires internationaux (Chine, Inde,

Turquie, Corée, Brésil...), la fin de la crise de la dette, la densification de la classe moyenne et les rattrapages technologiques (Mahajan 2009; Radelet 2010; Rotberg 2013; Brunel 2014).

JUSTIFICATION

Cependant, en dépit de cette agitation, il n'y a pas de conceptualisation claire et adaptée à l'Afrique de la notion d'émergence. Celle-ci reste sous-tendue par l'idée de bonds économiques tout en s'inspirant implicitement de la trajectoire des États développementaux asiatiques (Routley 2014). Les tentatives de définition de l'émergence dépendent des approches sur le sujet, dont au moins deux méritent d'être présentées ici. La première considère l'émergence du point de vue de la finance internationale à qui l'on doit l'expression « marché émergent ». À cet égard, le critère de définition se réfère à la grande attractivité des marchés dans lesquels placer les capitaux à l'étranger, notamment dans les pays en développement (van Agtmael 2007). Le Fonds monétaire international (FMI) fait ainsi référence à des marchés de capitaux des pays en développement qui ont libéralisé leurs systèmes financiers pour promouvoir les flux de capitaux et qui sont largement accessibles aux investisseurs étrangers (FMI, 2006). La deuxième approche est d'inspiration académique. Ici, on tente surtout d'appréhender l'impact du phénomène de l'émergence sur la recomposition des équilibres géoéconomiques et géopolitiques internationaux. En conceptualisant les BRIC, l'économiste Jim O'Neill anticipe la croissance du PIB du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine, soulignant que le poids de certains pays de ce groupe était déjà, à ce moment-là (en 2001), plus grand que celui de certaines économies du G7 (O'Neill 2001). Pour d'autres, il convient de retenir trois critères de mesure : une croissance forte et soutenue dans un contexte économique et social encore marqué par une grande pauvreté, une relative stabilité institutionnelle et une volonté de puissance qui suscite des appréhensions car les émergents s'affirment sur la scène internationale aux dépens des puissances issues des vagues de développement antérieures (Jaffrelot 2008; Coussy 2008).

C'est en mobilisant ces sémantiques de l'émergence que des équipes dirigeantes de certains pays en développement labellisent et justifient leur ambition et leurs éventuels projets de modernisation et de développement économique. Cette tendance se manifeste concrètement par l'adoption de « Programme de transformation économique », « Plan Émergence », « Vision », « Plan stratégique », etc. (Malaisie, Maroc, Nigeria, Sénégal, Tanzanie, Gabon). Or, les contextes africains ont leurs particularités et plusieurs éléments des conceptualisations habituelles (financiers, de jeux de puissance et d'influence) y sont faibles, voire inexistants. Il faut donc dresser l'état des enjeux, potentialités et meilleurs points d'entrée permettant de percevoir les limites ou possibilités d'émergence des pays africains (Nialé Kabaetalii 2017).

SPÉCIFICITÉ

L'Index développé ici a deux principales particularités. D'une part, il tente de trouver un équilibre entre une vision axée sur les performances économiques, qui sont du reste indispensables, et des aspects non économiques qui le sont tout autant car ils conditionnent parfois la possibilité des performances économiques ou la contribution de ces performances à l'émergence. D'autre part, il tente de tenir compte des leçons tirées de l'expérience des États développementaux précédents, notamment asiatiques, tout en adaptant la démarche à la particularité des situations

africaines d'aujourd'hui. C'est pourquoi nous définissons l'émergence comme un processus de transformation économique soutenue qui se traduit par des performances aux plans social et humain et qui prend place dans un contexte politique et institutionnel stable, susceptible d'en assurer la soutenabilité. À partir de cette définition, l'accent est mis sur trois éléments principaux.

D'abord, l'émergence est un phénomène multidimensionnel et contextuel. Pour saisir ces caractéristiques, nous avons bâti un modèle à cinq dimensions et 25 indicateurs permettant de saisir les dynamiques éventuelles (ou non) d'émergence. Ce choix découle d'une importante revue de la littérature sur le développement, les États développementaux et les États africains afin de déceler d'une part, les aspects universels présents partout lorsqu'on parle d'émergence; et d'autre part, les aspects de l'émergence qui sont spécifiques à l'Afrique. Ainsi, dans cette édition, la seconde dimension se concentre beaucoup sur l'État et ses capacités. Alors que depuis les années 1980, on a assisté à un affaiblissement de l'État, il apparaît de plus en plus clairement que sans un État capable, l'émergence restera illusoire. D'autre part, dans la lignée de l'édition précédente, la stabilité démocratique reste un indicateur important, pas tant pour qu'advienne l'émergence que pour la rendre durable. Les pays asiatiques, dont plusieurs pays africains s'inspirent, ont généralement émergé dans des contextes autoritaires avant de se démocratiser pour certains (Corée, Taiwan). En Afrique, au contraire, les pays expérimentent des transitions démocratiques aux résultats parfois mitigés et dans bien des cas sources d'instabilité peu propice au développement. L'émergence est envisagée comme une réponse à ces déficits institutionnels, mais dans le même temps, ces déficits sont aussi des obstacles à sa réalisation et encore plus à sa durabilité, comme la crise ivoirienne nous l'a démontré. Un pays d'Afrique aspirant à émerger durablement ne peut pas se contenter d'être stable. Cette stabilité doit être fondée sur les règles institutionnelles acceptées.

Ensuite, bien que les résultats des pays traduisent leur situation à un moment donné, l'index conçoit l'émergence par rapport à l'idée de seuil, de mouvement, de changement d'état, et ce, dans une diversité de secteurs à la fois autonomes et interdépendants. Ainsi, la seule croissance économique, même sur une longue période, n'équivaut pas à l'émergence si elle ne s'accompagne pas de transformations dans les autres dimensions, notamment dans les dimensions Développement humain et société. Cette insistance sur les transformations positives associées à la croissance économique constitue une des principales différences entre notre conception de l'émergence et celles issues d'une perspective financière.

Enfin, l'émergence ne doit pas être confondue avec la taille de l'économie. Des pays dont l'économie est large peuvent être en voie de déclin, comme l'Argentine qui est passée d'une des principales économies du monde à une économie d'un pays du Sud. Ainsi, la grande taille des économies du Nigeria (29ème) ou du Cameroun (33ème) à l'échelle africaine ne place pas ces pays dans le peloton de tête, alors que des petits pays dynamiques sur plusieurs plans comme Maurice ou les Seychelles y figurent constamment. Il est à noter que l'émergence, si elle advient, peut se produire différemment selon les dimensions dans un même pays. Le classement global cache donc des disparités importantes entre pays, et dans un même pays, entre domaines et indicateurs.

Comme les éditions précédentes, l'édition 2026 de l'Index couvre tous les pays du continent. Les 54 pays sont évalués chacun sur 5 dimensions thématiques et sur 25 indicateurs. Cela donne 1350 entrées à partir desquelles il est possible d'observer et de comparer les pays et, éventuellement, de tirer des leçons. Les pays sont répartis en cinq quintiles. Pour des raisons de clarté du classement, les pays du quintile supérieur sont dits « Émergents », c'est-à-dire engagés dans un processus de transformation économique, elle-même favorisée par un

contexte sociopolitique inclusif et institutionnel stable susceptible d'en assurer la soutenabilité. Le « Seuil » désigne les pays du quatrième quintile, qui sont à la limite au-delà de laquelle pourrait s'amorcer le processus d'émergence. Les pays de la catégorie que nous nommons « Potentiel », ceux des deuxième et troisième quintiles, sont des pays qui, certes, possèdent des ressources et des capacités importantes, mais qui ne réussissent pas encore à les mobiliser en vue de l'émergence. Le terme « Autre » correspond aux pays du quintile inférieur dont les performances ne permettent pas, en ce moment du moins, de les positionner sur la voie de l'émergence. Tel que précisé dans les versions antérieures de l'index, les catégories Émergent – Seuil – Potentiel – Autre obéissent plus à une logique de classification que de situation absolue étant donné que ces catégories peuvent s'interpénétrer et que des pays passent de l'une à l'autre selon les éditions. Il est possible par ailleurs que la classification varie selon que l'on change les critères ou en fonction de la qualité des données secondaires que nous utilisons et sur lesquelles nous n'avons pas de contrôle.

La dimension politique comporte cinq indicateurs : stabilité démocratique, leadership, corruption, gestion publique et absence de violence politique. Elle mérite une attention particulière car on constate une corrélation importante entre le niveau de démocratisation d'un pays et ses performances globales dans cette dimension. Ainsi, si on se réfère au classement du think tank américain Freedom House, on constate que les pays considérés comme libres (donc démocratiques) se retrouvent quasiment tous en tête de liste dans cette catégorie. Cela souligne le lien fort entre la qualité de la démocratie et la gouvernance en général, comme on peut également le voir dans l'index africain de la gouvernance de Mo Ibrahim. La stabilité démocratique est un indicateur discriminant constant dans toutes les cinq éditions de l'Index (voir encadré plus loin). Il est très important en ce sens qu'il détermine la soutenabilité ou la confiance dans l'émergence lorsqu'il y en a. C'est pourquoi derrière le rang général, il faut voir aussi les performances des pays sur chacun des indicateurs de la composante car même s'ils sont pondérés de la même façon sur le plan quantitatif, certains pèsent qualitativement plus que d'autres, apparaissant presque comme des conditions sine qua non de l'émergence ou du moins de sa soutenabilité.

La Tunisie fait ici figure d'exception dans l'édition 2026 ; avec l'Égypte dans les éditions 2019 et 2023 et le Rwanda dans l'édition 2017 en ce sens qu'ils appartiennent à la catégorie des pays non libres selon Freedom House, ce qui leur donne un score faible sur l'indicateur de la stabilité démocratique. Leur émergence se fait donc dans un contexte politique autoritaire similaire à celui des pays asiatiques comme Singapour ou la Corée du Sud et explique leurs performances dans d'autres indicateurs (notamment le Rwanda) en matière de leadership, d'appareil de sécurité et de gestion publique. Cependant, l'environnement politique africain caractérisé depuis 1990 par des demandes démocratiques, l'enjeu pour de tels pays est de créer un consensus national permettant de mettre la dynamique d'émergence à l'abri de toute instabilité.

D'ailleurs, seule la Tunisie aujourd'hui autoritaire (mais qui fut considérée comme démocratique jusqu'au tournant autoritaire engagé par le président Kaïs Saïed en 2022) est restée dans le top 10 depuis 2017. A contrario, à l'exception de la Namibie qui est sortie brièvement du top 10 dans l'édition 2023, tous les pays considérés comme libres qui étaient dans le top 10 lors de la première édition en 2017 le sont restés de manière consistante dans toutes les éditions. Le seul pays démocratique qui n'est jamais rentré dans ce top 10 est Sao Tomé, mais ce pays se maintient régulièrement en haut du 2ème quintile entre les rangs 11 et 13. La leçon à tirer semble claire : des bonnes performances politiques (notamment la qualité de la démocratie) sont les principaux points communs aux pays qui semblent avoir une trajectoire d'émergence institutionnalisée.

STRUCTURE DE L'INDEX DE L'ÉMERGENCE EN AFRIQUE

	<i>Dimensions thématiques</i>	<i>Indicateurs</i>
Index de l'émergence en Afrique	I. Capacités institutionnelles	1. Efficacité gouvernementale
		2. Capacité statistique
		3. Transparence
		4. Appareil de sécurité
		5. Aide publique au développement nette reçue
	II. Politique	6. Leadership
		7. Corruption
		8. Stabilité démocratique
		9. Absence de violence politique
		10. Gestion publique
	III. Économique	11. Intégration régionale
		12. Diversification
		13. Secteur rural
		14. Infrastructures
		15. Croissance du PIB réel
	IV. Développement humain	16. Capital humain
		17. Taux d'alphabétisation
		18. Enseignement supérieur
		19. Émigration des personnes qualifiées
		20. Égalité de genre
	V. Société	21. Accès à l'eau potable et assainissement
		22. Accès à l'électricité
		23. Protection sociale
		24. Espérance de vie
		25. Inégalités de revenus

DISPONIBILITÉ DES DONNÉES ET ANALYSE STATISTIQUE

Le problème de la disponibilité des données

L'examen de l'état du développement en Afrique se heurte inévitablement au déficit criant de données complètes. En effet, les pays africains sont particulièrement démunis dans le domaine de la collecte et la production des données. L'économiste Shantayanan Devarajan avait qualifié de « tragédie statistique africaine », la déficience des capacités au sein des institutions nationales de statistiques (Devarajan 2013). Des auteurs relèvent que la collecte de nouvelles informations s'avère extrêmement difficile dans un contexte d'États fragiles, alors même que ces informations sont indispensables pour faire face à l'évolution rapide de leur situation et élaborer des réponses adaptées. (Hoogeveen et Pape 2020). Ailleurs, il est admis que l'accessibilité des données administratives dans les pays africains permettrait d'identifier avec précision les disparités et le potentiel économique latent. Dans une perspective économique, on estime que favoriser un plus grand partage des données et établir la confiance au sein des écosystèmes de données recèlent le potentiel optimal pour débloquer un impact économique, contribuant entre 0,7 % et 2 % au PIB (Nsabimana Abena et Odam 2024).

Aujourd'hui encore, la plupart des pays africains ne produisent pas des statistiques de qualité pourtant nécessaires à la mise en œuvre des politiques et programmes de développement. Selon l'Union africaine, en dépit des développements considérables enregistrés par le système statistique africain au cours de ces dernières années, un décalage important existe entre l'offre et la demande en informations statistiques à des fins de développement. Elle souligne ainsi que « les données statistiques de qualité, comparables dans le temps et dans l'espace et produites par le système statistique africain, sont quasiment inexistantes » (UA 2009). C'est en étant consciente du besoin de renforcement de la coordination des activités statistiques sur le continent que la Charte africaine de la statistique, adoptée en 2009 et entrée en vigueur en 2015 entend, entre autres, servir de cadre d'orientation et d'outil de plaidoyer pour le développement de la statistique en Afrique ; et contribuer à l'amélioration de la qualité et de la comparabilité des données statistiques (UA 2009).

Plusieurs indicateurs qui auraient été idéalement adaptés à la mesure de l'émergence ont dû être écartés en raison de données manquantes. À titre d'exemple, les indicateurs 'classes moyennes' et 'retour de la diaspora' auraient été d'excellentes mesures supplémentaires en raison de leur impact considérable sur les perspectives de développement et du fait qu'ils sont des signes avant-coureurs et/ou des conséquences d'une émergence économique, qu'ils dénotent des comportements politiques et donnent la mesure du niveau de sécurité humaine et des standards de vie, etc. Ainsi, le retour des expatriés dans leur pays d'origine est largement perçu comme bénéfique. On l'observe clairement avec le retour des scientifiques, ingénieurs et étudiants en Chine, comme cela a été le cas pour la Corée du Sud et Taiwan auparavant. Mais les données sont indisponibles pour la majorité des pays d'Afrique. De même, il n'a pas été possible d'avoir des données complètes relatives aux dépenses pour l'éducation et celles des politiques d'éducation et de R&D qui sont des engagements et investissements sur le long terme. Il convient donc d'espérer une amélioration de la quantité et de la qualité des données statistiques produites par les pays africains. Cela permettrait une évaluation plus globale et plus précise des potentialités d'émergence en Afrique. Du reste, l'Union africaine et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique disent vouloir s'y atteler à travers la 'Révolution des données' statistiques, décrite comme « une mutation profonde qui se manifeste par une

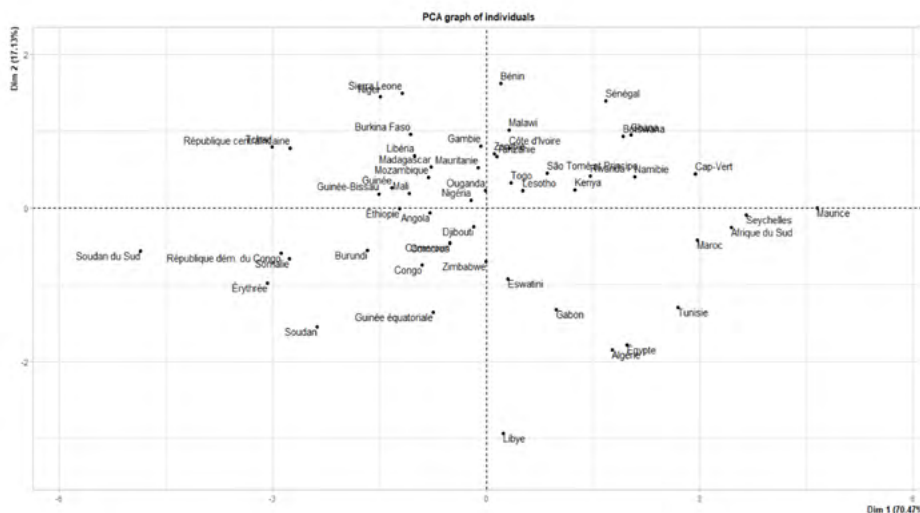
meilleure exploitation des données dans l'objectif d'influencer les prises de décisions en matière de développement » (CEA 2015).

Carlos Lopes relève la qualité déplorable des données africaines, qu'il attribue au recours à des méthodologies et plans d'échantillonnage obsolètes ainsi qu'à l'absence de données proches de la réalité (Lopes 2019 : 3). Pour ce professeur à l'Université de Cape Town : « Nous avons effectivement ce défi de la connaissance, de la qualité du diagnostic par conséquence, à cause de la faiblesse de l'appareil statistique en Afrique. Cela se décline de différentes façons. Par exemple, les comptes nationaux qui sont un élément essentiel pour pouvoir avoir un bon aperçu des économies ne sont pas à jour dans la plupart des pays. Il y a seulement 16 pays africains qui ont les comptes nationaux à jour. Donc ça veut dire qu'on ne connaît pas exactement la structure de l'économie [...] Nous avons le problème des registres civils et tout ce qui est lié à ce qu'on appelle statistiques vitales qui sont vraiment très en retard dans la plupart des pays et qui ne correspondent pas aux besoins de planification. Et finalement nous avons le problème de tout ce qui est lié à la terre même, c'est-à-dire le registre de propriété, le registre foncier, le registre immobilier. Et avec ce désert de connaissance, on fait des approximations, on fait des projections » (Lopes 2019).

La diffusion sans précédent de l'intelligence artificielle (IA), principalement observable à travers la vulgarisation accélérée des intelligences artificielles génératrices, présente de nouveaux défis multiformes pour les pays du continent. L'un de ces défis concerne le déclassement potentiel de l'Afrique en matière de données. Certaines estimations font état d'une capacité africaine des centres de données sur lesquels reposent l'IA de 0,6 % (Africa Data Centres Association 2026). Or, il est démontré que l'intelligence artificielle a de grandes potentialités pour accélérer le développement en favorisant des avancées décisives dans le domaine de l'agriculture, en élargissant l'accès aux soins de santé et à l'éducation, et aussi en stimulant l'inclusion financière et renforçant la participation démocratique (Adams 2025).

RÉSULTATS DES ANALYSES STATISTIQUES

Figure 1 : Profil des Pays Africains



L'index de l'émergence s'articule autour de cinq variables principales, également appelées *construits* ou *scores*. Il s'agit principalement de la politique (*politic_fa*), des institutions (*institution_fa*), de l'économie (*economy_fa*), la société (*societe_fa*) et le développement humain (*dev_humain_fa*). L'obtention de ces scores repose sur des combinaisons linéaires de plusieurs variables (items) de départ, pondérées à l'aide des coefficients (ou poids) issus de l'analyse factorielle proposée de Spearman (1905) (voir la section des appendices pour plus de détails).

Une fois ces scores obtenus, nous appliquons une analyse en composantes principales (ACP) à ces cinq variables, considérées ici comme des scores d'émergence des pays africains. Tout ceci afin de mieux cerner le profil des pays africains, ainsi que leurs proximités et différences. L'analyse en composantes principales (cf. Jolliffe et Cadima, 2015 ; Makosso-Kallyth, 2018 ; Makosso-Kallyth et Diday, 2022) est une méthode statistique et d'apprentissage automatique (Machine Learning) qui construit de nouvelles variables composites à partir d'un ensemble de variables initiales. Ces nouvelles variables, appelées composantes principales, sont également obtenues à partir de combinaisons linéaires des variables de départ, en l'occurrence : *politic_fa*, *institution_fa*, *economy_fa*, *societe_fa* et *dev_humain_fa*. Ces composantes principales sont construites de telle sorte que la première composante explique la plus grande part possible de la part de l'information capturée des données, la deuxième, une part inférieure à la première mais supérieure aux suivantes, et ainsi de suite.

La Figure 1 ci-dessus présente une sortie graphique obtenue à l'aide du package R FactoMineR (cf. Lê et al., 2008). Le package FactoMineR est une librairie développée en langage R permettant d'effectuer des analyses de données avancées, notamment des méthodes d'analyse multivariée et des techniques de clustering (classification en français) utilisées en intelligence artificielle. Cette figure 1 représente le profil des 54 pays africains projetés sur les deux premières composantes principales de l'ACP. Elle indique également la part d'information expliquée par ces deux composantes. Les proportions de variance expliquée sont respectivement de 70,47 % pour la première composante et de 17,13 % pour la seconde. Ainsi, les deux premières composantes principales restituent à elles seules 87,6 % (70,47 % + 17,13 %) de l'information contenue dans les cinq variables initiales. Autrement dit, l'ACP permet, à travers seulement deux composantes principales, de résumer 87,6 % de l'information portée par les cinq construits de l'émergence.

Sur le plan visuel, la première composante principale (axe horizontal ou Dim 1 de la Figure 1) oppose clairement deux groupes de pays. Le premier groupe comprend principalement le Soudan du Sud, l'Érythrée, la République démocratique du Congo (RDC), la République centrafricaine, le Tchad, la Somalie, le Soudan et le Burundi. À l'opposé, le second groupe est essentiellement constitué de Maurice, des Seychelles, de l'Afrique du Sud, du Maroc, de la Tunisie, du Cap-Vert et de l'Égypte.

La représentation des pays sur les axes factoriels permet ainsi de mettre en évidence les principales tendances, similitudes et différences entre les pays africains. Toutefois, l'interprétation visuelle de l'ACP demeure tributaire de la qualité des représentations graphiques en particulier pour la deuxième composante et ne permet pas toujours de déterminer de manière formelle le nombre optimal de groupes de pays. Pour pallier cet inconvénient, nous appliquons une méthode de clustering (classification en français) aux résultats de l'ACP.

Figure 2 : Profil des Pays Africains et répartition en groupes



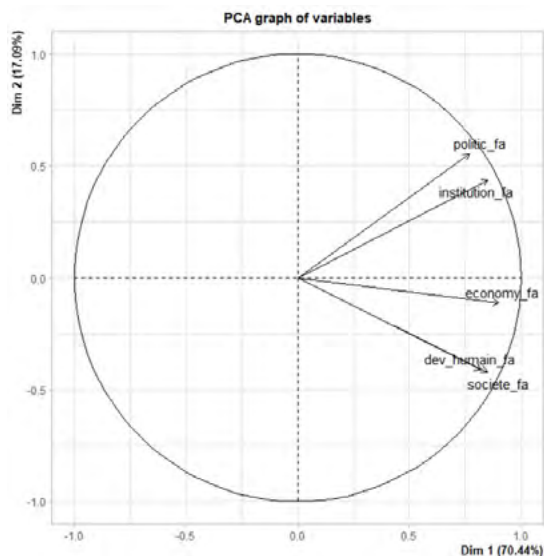
À la suite de l'analyse en composantes principales (ACP) des construits, une analyse complémentaire est menée à l'aide de la méthode de clustering K-means développée par MacQueen (1967) et améliorée par Diday (1971). Cette approche permet de regrouper les pays africains selon leurs similarités en matière de scores d'émergence et met en évidence l'existence de trois principaux clusters, représentés dans la Figure 2 ci-dessus.

Le premier groupe, représenté en rouge, rassemble principalement des pays caractérisés par des scores relativement faibles sur les dimensions de l'émergence. Ce groupe comprend notamment le Soudan du Sud, la République démocratique du Congo, la Somalie, l'Érythrée, le Soudan, le Tchad, la République centrafricaine ainsi que le Burundi. Ces pays se distinguent clairement des autres sur la première composante principale de l'ACP.

Le deuxième groupe, représenté en jaune, constitue le groupe majoritaire. Il regroupe des pays présentant des profils intermédiaires en matière d'émergence. Parmi eux figurent notamment le Niger, le Libéria, le Burkina Faso, la Gambie, Madagascar, la Mauritanie, le Togo, le Malawi, le Cameroun, le Congo, l'Ouganda, le Zimbabwe, l'Angola, Djibouti, le Mozambique, l'Éthiopie, le Nigeria, le Mali, la Guinée, le Lesotho, l'Eswatini, la Tanzanie, São Tomé-et-Principe ainsi que la Libye, qui apparaît comme un cas relativement atypique au sein de ce groupe en raison de son éloignement sur la deuxième composante principale.

Enfin, le troisième groupe, représenté en vert, rassemble les pays affichant les scores d'émergence les plus élevés. Il comprend notamment Maurice, les Seychelles, l'Afrique du Sud, le Maroc, la Tunisie, le Cap-Vert, le Ghana, le Sénégal, le Botswana, la Namibie, le Rwanda, le Kenya et l'Égypte. Ces pays se situent globalement du côté positif de la première composante principale, traduisant des niveaux relativement plus élevés sur les différentes dimensions de l'émergence considérées dans l'analyse.

Figure 3 : Profil des construits ou scores de l'émergence



La figure 3 permet d'attribuer un label (une sorte de nom explicatif) aux trois groupes de pays obtenus par la méthode des K-means dans la figure 2. La figure 3 met en évidence deux faits importants. Premièrement, l'axe 1 (ou première composante principale) de l'ACP est fortement et positivement corrélé à l'ensemble des variables scores (toutes situées à droite du graphique dans la figure 3), à savoir les variables Politique, Institutions, Économie, Développement humain et Société. L'axe 1 de l'ACP constitue donc un axe de l'émergence. À partir des figures 1 et 2, on peut en déduire que plus un pays est situé à gauche, moins il est émergent. C'est le cas du Soudan du Sud, de l'Érythrée, de la Somalie, de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo, du Tchad et du Burundi. Inversement, dans les figures 1 et 2, plus un pays est positionné à droite, plus il est émergent. C'est le cas, par exemple, des Seychelles, de l'Afrique du Sud, du Maroc, de la Tunisie et de Maurice. En outre, les figures 2 et 3 permettent de conclure que les pays africains sont répartis en trois groupes : le groupe des pays les moins avancés/émergents (en rouge), celui des pays intermédiaires (en jaune) et enfin le groupe des pays les plus émergents (en vert).

Deuxièmement, l'axe 2 de la figure 3 (axe vertical) montre que les cinq scores ou variables censés décrire l'émergence peuvent être regroupés en deux familles. La première famille est constituée des variables Institutions et Politique (situées en haut à droite de la figure 3), tandis que la seconde regroupe les variables Économie, Développement humain et Société (situées en bas à droite de la figure 3). Au sein du groupe de pays en vert, correspondant aux pays « émergents », trois sous-groupes se distinguent. Le premier est composé de pays émergents à la fois sur les plans politique, institutionnel, économique et du développement humain. Cette constatation, déjà relevée lors des précédents calculs de l'Index de l'émergence, demeure valide en 2026. Ces pays sont situés à l'extrême droite de l'axe horizontal. Parmi eux figurent Maurice, les Seychelles et l'Afrique du Sud.

Le deuxième sous-groupe correspond aux pays situés, dans les figures 1 et 2, à l'extrémité inférieure de l'axe vertical (en dessous de -1), tels que l'Algérie, l'Égypte et la Tunisie. Il s'agit de pays caractérisés par une économie solide, un niveau relativement élevé de développement

humain et un bon score sociétal, mais par des performances plus faibles en matière d'institutions et de gouvernance politique. On observe néanmoins quelques changements par rapport à la précédente édition de l'Index de l'émergence, notamment dans ce clustering (ou segmentation des pays), avec des pays comme le Kenya et le Gabon. Le Gabon, par exemple, fait désormais partie du groupe des pays en vert, bien qu'il demeure situé à la frontière du groupe des pays colorés en jaune. Ce positionnement s'explique notamment par son score en matière d'économie (en particulier dans le secteur rural) et par son facteur Société (notamment l'accès à l'électricité). Le dernier sous-groupe des pays en vert est formé par le Sénégal, le Ghana, le Botswana, le Rwanda et la Namibie. Ces pays se distinguent par leurs bons scores en matière de facteurs par la qualité de leurs institutions.

Le groupe des pays en jaune correspond aux pays intermédiaires. Parmi eux, on peut citer les plus avancés, situés plus à droite, parmi lesquels la Côte d'Ivoire, la Tanzanie, le Lesotho et São Tomé-et-Principe. Enfin, le positionnement de la Libye dans le groupe des pays en jaune s'explique principalement par la faiblesse de ses facteurs politiques et institutionnels.

On note enfin le groupe de pays en rouge, celui des pays les moins avancés, dans lequel on trouve le Soudan du Sud, la République centrafricaine, le Tchad, la République démocratique du Congo, le Burundi, la Somalie et le Soudan, qui sont les moins bien classés.

De ce qui précède, il est possible de dire que, lorsque l'on parle d'émergence, il existe une dimension ayant trait à l'économie, à la société et au développement humain, et une autre dimension portant sur les institutions et la politique. Cela pourrait expliquer les nuances ou différences observées entre les pays au sein même des groupes obtenus par la méthode des K-means. Par exemple, dans le groupe des pays émergents colorés en vert, certains pays comme le Cap-Vert, le Ghana et le Botswana se distinguent davantage par leur score en matière politique et par la qualité de leurs institutions. En revanche, d'autres pays du même groupe, comme l'Algérie et l'Égypte, se démarquent plutôt par leur niveau de développement sociétal, humain et économique, mais affichent de faibles scores au niveau des institutions et surtout en politique. Enfin, des pays comme les Seychelles et Maurice se distinguent positivement tant au niveau des institutions et de la politique que du point de vue de leur économie, de leur société et de leur niveau de développement humain.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

PRINCIPAUX RÉSULTATS

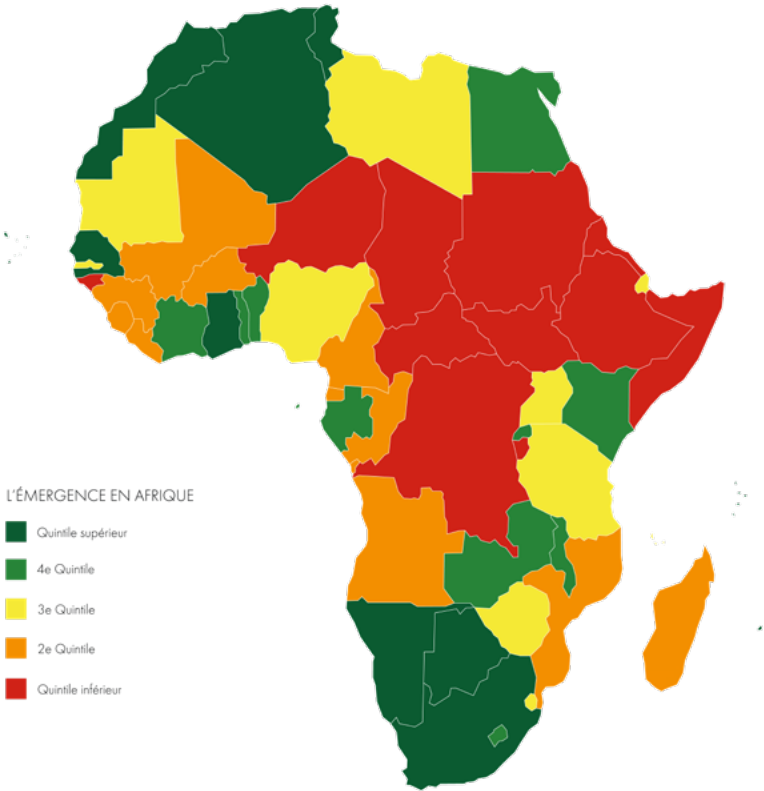
Tableau 1. L'émergence en Afrique, performances globales

		Les scores sont exprimés suivant une échelle de 0 à 100, 100 étant le meilleur et 0 le moins bon. Les couleurs représentent les groupes obtenus à la suite du calcul des quintiles de l'échantillon des 54 pays du continent africain.										
		Quintile supérieur		4e Quintile		3e Quintile		2e Quintile		Quintile inférieur		
Rang	Pays	Moyenne globale		Capacités institutionnelles		Politique		Économique		Développement humain		Société
1	Maurice	72.26		69.5		72.14		67.53		66.7		85.42
2	Seychelles	67.82		60.06		73.36		57.92		63.62		84.16
3	Afrique du Sud	64.49		56.28		60.73		76.25		56.73		72.45
4	Cap-Vert	64.2		57.15		73.14		59.79		52.24		78.66
5	Maroc	61.39		60.66		47.52		68.62		53.14		77.02
6	Tunisie	60.68		46.23		50.34		67.54		57.08		82.21
7	Botswana	58.66		53.86		72.55		54.93		51.66		60.31
8	Ghana	58.15		56.65		65.65		61.79		47.39		59.27
9	Namibie	58.14		54.3		64.48		55.32		57.88		58.73
10	Sénéga	56.34		61.65		60.8		59.97		39.06		60.20
11	Algérie	55.08		45.48		32.16		58.87		57.23		81.66
12	Égypte	54.78		49.72		24.26		68.41		54.12		77.36
13	São Tomé-et-Principe	53.56		42.24		67.32		49.67		49.3		59.24
14	Rwanda	53.1		60.78		41.65		60.61		49.03		53.44
15	Kenya	52.33		54.99		44.73		58.93		51.45		51.53
16	Gabon	51.98		37.43		40.63		59.66		53.95		68.24
17	Lesotho	49.5		46.39		49.2		53.04		51.02		47.83
18	Bénin	49.16		52.04		60.48		50.97		37.64		44.67
19	Togo	48.71		48.35		45.32		52.85		45.34		51.67
20	Malawi	48.67		50.39		52.52		54.16		43.17		43.11
21	Côte d'Ivoire	48.5		51.07		45.78		56.46		37.32		51.86
22	Zambie	48.22		51.1		48.74		45.87		45.79		49.59
23	Tanzanie	47.62		48.91		47.07		52.53		43.75		45.82
24	Gambie	47.61		45.84		51.68		50.41		37.28		52.85
25	Eswatini	47.41		45.45		27.09		54.05		47.67		62.78
26	Libye	46.51		28.56		16.58		53.31		59.28		74.82
27	Mauritanie	46.3		47.15		42.14		53.51		37.51		51.19
28	Djibouti	45.84		40.65		37		54.65		39.1		57.81
29	Nigéria	45.56		42.72		39.34		54.28		39.56		51.89
30	Ouganda	45.32		50.27		33.36		54.67		45.5		42.79
31	Zimbabwe	45.11		44.23		27.44		53.98		51.79		48.09
32	Comores	44.85		36.14		39.45		47.65		43.73		57.28
33	Cameroun	43.27		42.69		27.6		50.75		44.19		51.11
34	Madagascar	43.04		45.34		41.22		43.13		45.76		39.73
35	Angola	42.18		43.53		30.69		47.15		43.41		46.11
36	Sierra Leone	41.86		47.58		47.58		42.95		31.95		39.6
37	Libéria	41.86		40.89		42.38		48.58		36.97		40.46

Principaux résultats

Rang	Pays	Moyenne globale		Capacités institutionnelles		Politique		Économique		Développement humain		Société	
38	Mozambique	41.7		45.86		31.95		51.09		38.97		40.64	
39	Congo	41.41		33.31		30.02		50.71		44.81		48.22	
40	Guinée équatoriale	41.23		31.24		25.27		50.96		51.25		47.41	
41	Mali	40.93		38.55		31.81		54.72		28.14		51.41	
42	Burkina Faso	40.57		45.6		36.09		52.81		32.79		35.53	
43	Guinée	40.13		34		38.12		51.32		32.45		44.78	
44	Niger	39.97		43.71		45.22		45.56		28.86		36.48	
45	Éthiopie	39.81		40.42		28.63		47.71		39.85		42.43	
46	Guinée-Bissau	39.53		34.96		36.36		47		36.76		42.57	
47	Burundi	37.38		32.39		25.78		44.82		44.68		39.25	
48	Soudan	33.48		25.55		7.86		44.04		36.85		53.1	
49	République centrafricaine	32.52		34.78		29.31		40.71		29.49		28.31	
50	Somalie	31.7		29.65		10.77		43.99		30.54		43.58	
51	Tchad	31.12		33.82		26.28		41.19		25.56		28.74	
52	Érythrée	30.83		27.93		9.30		33.72		33.41		49.79	
53	République dém. Congo	30.7		27.66		14.97		40.44		39.5		30.93	
54	Soudan du Sud	21.2		16.05		7.65		27.52		29.68		25.09	

CARTE DE L'ÉMERGENCE EN AFRIQUE



INDEX 2026: FAITS SAILLANTS

Cette édition de l'index de l'émergence en Afrique enregistre un recul des moyennes globales. Alors qu'ils allaient de 72,8 à 24,1, avec une moyenne de 48,08 dans l'édition précédente, les scores des pays vont de 72,2 à 21,2 avec une moyenne africaine de 46,74. L'on note une nette dégradation de la moyenne comparativement à 2023. Les pays les mieux positionnés en matière d'émergence sont Maurice (qui conserve son rang de premier malgré une baisse très légère de sa performance globale : 72,8 à 72,2), Seychelles, Afrique du Sud, Cap-Vert, Maroc, Tunisie, Botswana, Ghana, Namibie, Sénégal et Algérie. Ce dernier entre pour la première fois dans le quintile supérieur. L'Égypte, dont la moyenne globale baisse, recule de deux places au classement. Cela entraîne le pays à l'extérieur du quintile supérieur, mais il demeure au seuil du quintile en talonnant l'Algérie de près. Dans le quatrième quintile, on remarque les entrées du Malawi et de la Zambie dont l'amélioration des scores est notable. En dehors de ces trois pays, nouvellement arrivés dans ce bloc, tous les autres y étaient lors du classement précédent.

Dans le bas du tableau, tandis que l'Angola progresse de plusieurs rangs, l'Éthiopie dégringole dans le quintile inférieur. Les autres pays ayant les plus mauvais scores restent les mêmes: Niger, Guinée-Bissau, Burundi, Soudan, République centrafricaine, Somalie, Tchad, Érythrée, République démocratique du Congo et Soudan du Sud. Ces pays ont en commun de traverser par des situations d'instabilité sécuritaire, climatique/hydrique et alimentaire. En effet, les tensions auxquelles ils font face sont accentuées par les répercussions que la guerre en Ukraine fait peser sur les cours mondiaux du blé. On peut tout de même relever des mouvements au sein du quintile inférieur, notamment la Somalie qui progresse de 3 rangs alors que l'Érythrée recule de 3 rangs. Parmi les pays du groupe, seuls la Guinée-Bissau et le Niger présentent des signes d'ouverture démocratique; les autres pays du groupe sont tous considérés « non-libres » par Freedom House, c'est-à-dire qu'ils sont à la traîne en termes de droits politiques et libertés civiles.

Les changements notables de cette édition de l'index sont les progressions de l'Angola (+ 9), du Malawi et du Congo (+ 4) chacun ; et les reculs du Burkina Faso (-6), de la Gambie (-7) et de la Sierra Leone (- 8). L'Angola passe du 44^e rang au 35^{ème} en enregistrant une légère amélioration de sa moyenne globale. À l'exception de la dimension société, l'Angola fait des progrès dans les quatre autres dimensions. Aussi, par rapport à l'édition précédente, le Congo et le Malawi enregistrent une embellie de leurs performances globales. Le rang du Malawi s'appuie sur une bonne performance dans les dimensions capacités institutionnelles et politique, dimensions dans lesquelles le pays se positionne parmi les meilleurs scores du continent. Le Congo, quant à lui, recueille un bon résultat dans la dimension économique, avec de bons scores en matière d'infrastructures et de croissance du produit intérieur brut.

Le recul le plus important, celui de la Sierra Leone, s'explique par une mauvaise performance dans plusieurs dimensions thématiques. Elle se trouve dans le quintile inférieur dans les dimensions économique, développement humain et société. La Gambie enregistre des scores faibles en intégration régionale, diversification économique, enseignement supérieur, émigration et protection sociale. Dans le cas du Burkina Faso, le résultat global est affaibli par des résultats médiocres dans les dimensions capacités institutionnelles et politique, développement humain et société, notamment concernant l'indicateur appareil de sécurité, absence de troubles, émigration

des personnes qualifiées et protection sociale. Cela, faut-il le souligner, est à replacer dans un contexte de crise politique et sécuritaire qui affecte ce pays d'Afrique de l'Ouest. De fait, des récents événements de violence politique semblent attester de la persistance de l'instabilité malgré la volonté affichée par l'équipe dirigeante militaire d'orienter le pays vers la paix. À titre de rappel, depuis 2024, le Burkina Faso, le Mali et le Niger se sont confédérés au sein de l'« Alliance des États du Sahel » (AES). Le but de cette « Alliance » est de faire face ensemble aux défis qu'ils partagent dont la menace terroriste, de rébellion armée ou d'agression extérieure (AES, 2024).

COMPARAISONS INTERRÉGIONALES

Comme dans l'édition précédente de l'Index de l'émergence en Afrique, le classement des cinq régions africaines¹ demeure le même. L'Afrique du Nord devance, dans l'ordre, l'Afrique australe, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique de l'Est et l'Afrique centrale. Il existe cependant des différences au sein de chaque région. L'Afrique du Nord regroupe ainsi le Maroc (5ème) et la Mauritanie (31ème). L'Afrique australe est portée par l'Afrique du Sud, qui est au 3ème rang, mais on y trouve aussi l'Angola qu 35ème. À l'Ouest, le Cap-Vert, qui est classé 4ème, côtoie la Guinée-Bissau 46ème. À l'Est, Maurice (1er) est dans la même région que le Soudan du Sud, dernier au classement. Au centre, Sao-Tomé et Principe (12ème) est dans le voisinage de la RDC qui est 52ème. D'ailleurs, l'Afrique centrale est la seule région n'ayant aucun représentant dans le quintile supérieur. Dans cette sous-région africaine, seulement deux pays (Sao-Tomé et Principe et Gabon) sur neuf affichent un score global supérieur à la moyenne africaine.

L'on a comparé différents résultats obtenus aussi bien au niveau interrégional qu'au niveau intrarégional. Ces comparaisons font apparaître certains traits et tendances spécifiques. La première comparaison entre douze pays dits d'Afrique francophone et douze pays dits d'Afrique anglophone montre un résultat moyen supérieur de 2,33 en faveur du second groupe de pays. Ce constat correspond à une tendance qui se maintient depuis plusieurs années. En prenant en compte la taille du territoire et de la population, la mise en rapport des dix plus grands États d'Afrique aux dix plus petits États, montre que les premiers recueillent en majorité des performances médiocres. C'est le cas du Nigéria, de l'Éthiopie, du Mozambique, de la République démocratique du Congo et du Soudan. Néanmoins, quelques grands États se démarquent : l'Algérie, l'Égypte et l'Afrique du Sud se classent en haut du tableau; et, dans une certaine mesure la Tanzanie qui arrive au 23e rang. Bien que les performances des petits États africains ne soient pas toutes fortes, il faut souligner que 6 des 10 se trouvent dans le haut du classement dont Marouice, Seychelles et Cap-Vert qui sont 1er, 2e et 4e respectivement.

La troisième comparaison met en relief le lien entre la faiblesse de l'indicateur Appareil de sécurité et la performance des pays en matière d'émergence. Tandis que les pays qui enregistrent les meilleurs scores se trouvent en haut du tableau, ceux qui affichent des scores

¹ Dans le cadre de l'Index, les régions correspondent à la répartition géographique définie par l'Union africaine.

Afrique australe : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Eswatini, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Zambie, Zimbabwe.

Afrique centrale : Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, Congo, République centrafricaine, RD. Congo, São-Tomé et Principe, Tchad.

Afrique de l'Est : Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Maurice, Ouganda, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie.

Afrique du Nord : Algérie, Égypte, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie.

Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

faibles se classent en bas du tableau. Une quatrième comparaison porte sur le leadership. On y observe que les 10 pays ayant les meilleures performances dans cet indicateur se placent plutôt vers le haut de l'index : sept dans le quintile supérieur, deux dans le quatrième quintile (São-Tomé et Principe et Benin) et un dans le troisième quintile (Gambie). La mise en rapport des 10 premiers aux 10 derniers pays en matière de droits politiques et de libertés civiles (Freedom House) révèle que les pays qui se caractérisent par une ouverture démocratique plus ou moins stable tendent à se classer dans le haut du tableau de l'émergence. À l'opposé, les pays affichant un mauvais score en termes de libertés politiques et civiles semblent ne pas se positionner sur la trajectoire de l'émergence. Il semble exister un lien entre la pratique démocratique et la progression vers l'émergence en contexte africain. Quand on compare les pays les 10 premiers et les 10 derniers pays sur le degré d'industrialisation, l'on s'aperçoit que cet indicateur peut avoir un impact déterminant sur la résistance aux aléas conjoncturels externes, le gain en productivité et le déclenchement du développement économique. Exprimé autrement, il ressort que les pays qui ont des économies relativement diversifiées sont majoritairement classés, à l'exception d'Eswatini (25) et du Nigéria (29), dans le quintile supérieur. Enfin, la comparaison des 10 meilleurs scores aux 10 plus faibles à partir de l'égalité de genre, met en exergue la relation positive entre la performance et le classement dans l'index. Il faut souligner que parmi les premiers pays, la plupart sont présents dans le haut de l'Index, à l'exception du Zimbabwe (31^e rang) et de Madagascar (34^e rang). À l'opposé, on retrouve les 10 derniers en majorité vers le bas de l'index, excepté la Gambie (24^e rang), la Libye (26^e rang) et la Mauritanie (27^e rang) qui se positionnent plus ou moins au milieu. De plus, il est intéressant de voir que plusieurs pays d'Afrique du Nord, en l'occurrence l'Algérie, l'Égypte et le Maroc qui affichent des scores faibles en la matière, sont cependant bien classés dans l'index.

Figure 4. Comparaison sous-régionale

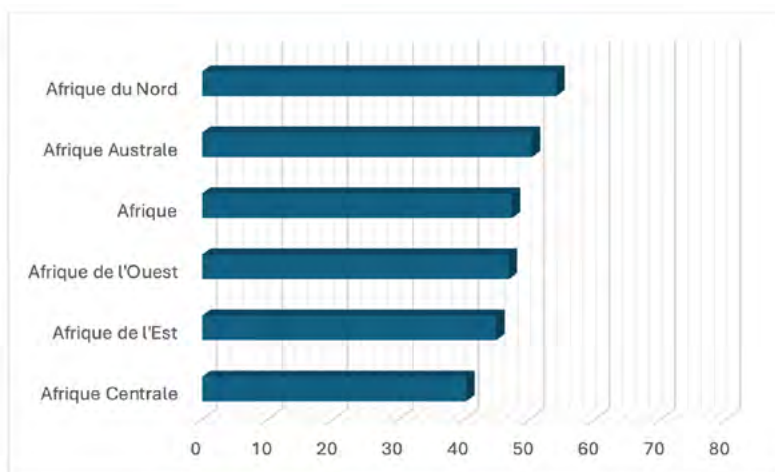


Figure 5. Scores sous-régionaux 2017-2026

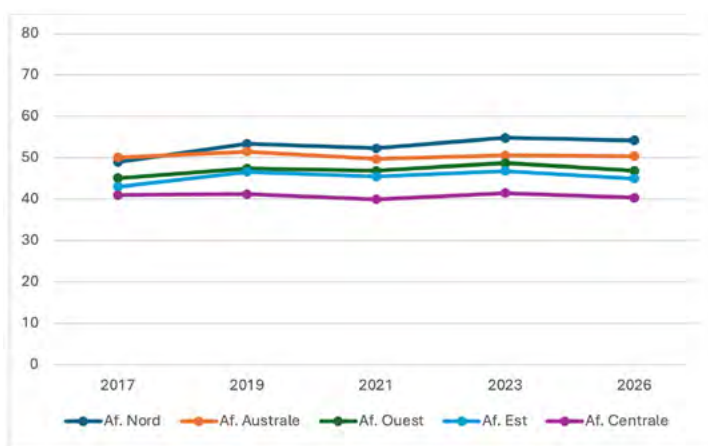


Figure 6. Afrique anglophone – Afrique francophone

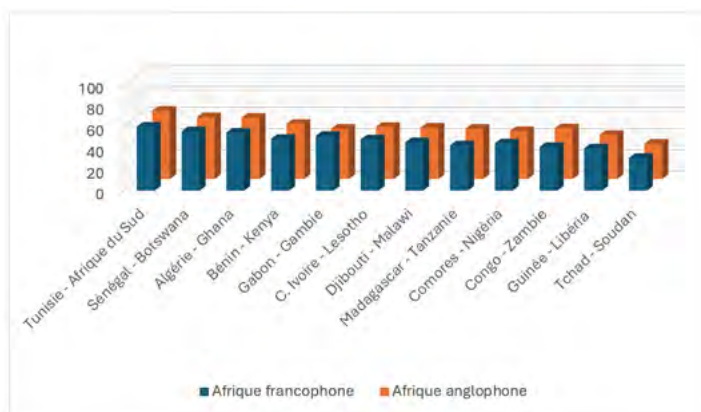


Figure 7. Grands États – Petits États

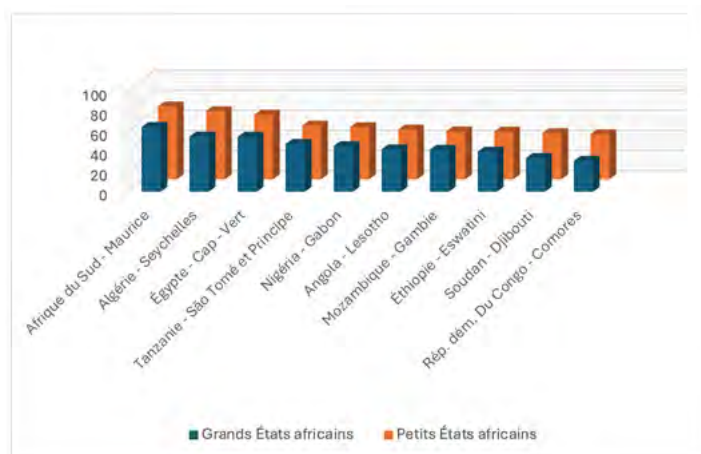


Figure 8. Appareil de sécurité 10 premiers – 10 derniers

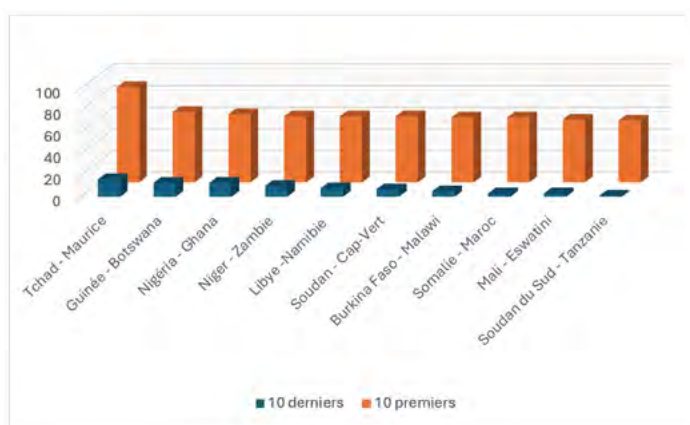


Figure 9. Leadership 10 premiers – 10 derniers

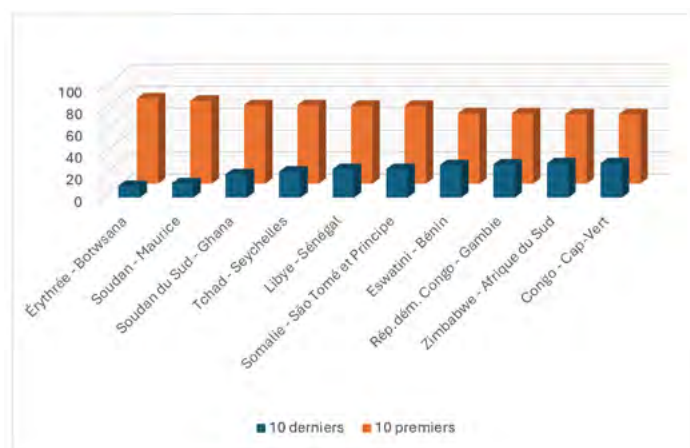


Figure 10. Ouverture démocratique 10 premiers – 10 derniers

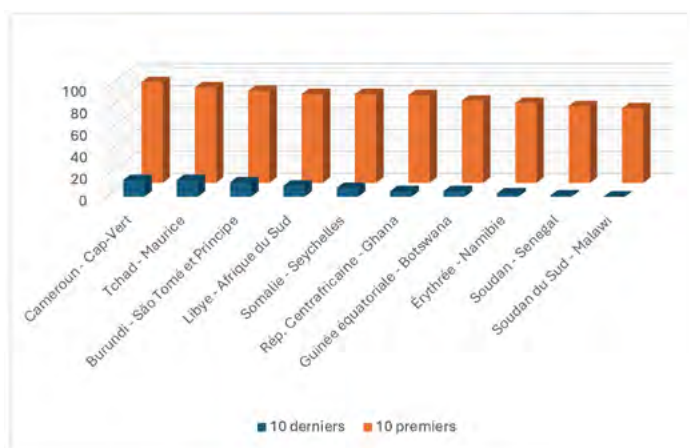


Figure 11. Industrialisation 10 premiers – 10 derniers

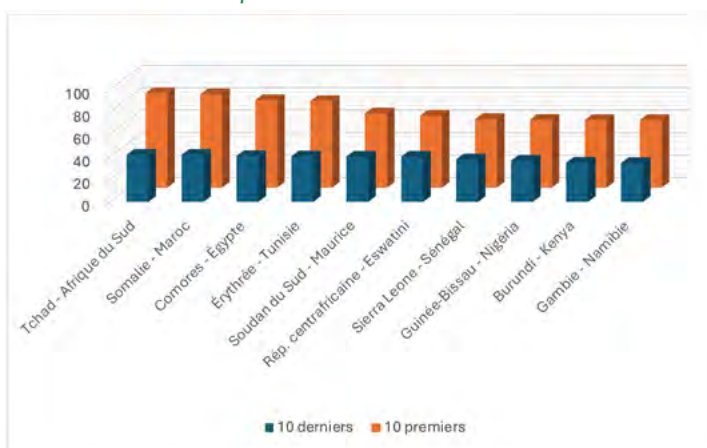
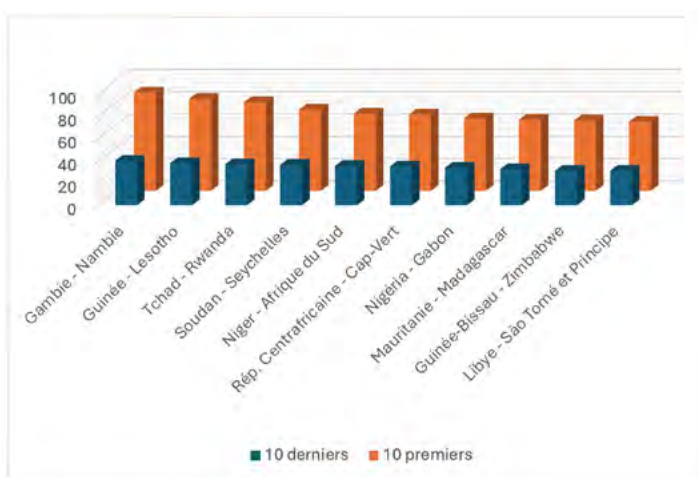


Figure 12. Égalité de genre 10 premiers – 10 derniers



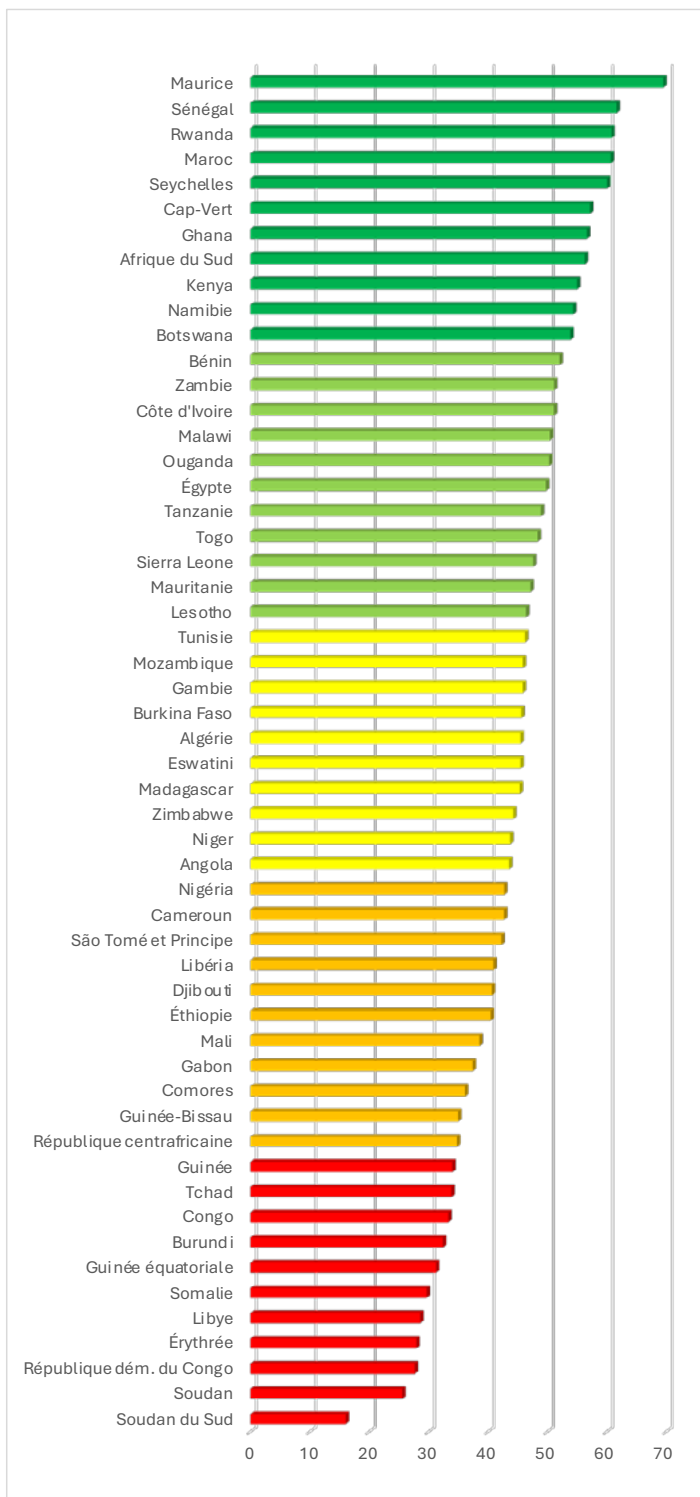
DIMENSION THÉMATIQUE

CAPACITÉS

INSTITUTIONNELLES

RÉPARTITION DES PAYS

Figure 13. Capacités institutionnelles, scores par pays



ENCADRÉ

APPAREIL DE SÉCURITÉ, CONFLITS ET ÉMERGENCE

Parmi les contre-performances les plus marquées, se trouvent celles de l'Éthiopie d'une part ; et celles des pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) d'autre part.

D'abord, l'Éthiopie, grand pays africain prometteur dans la première édition de 2017 qui le classait au 29^{ème} rang n'a cessé de perdre des places dans le classement, passant à la 37^{ème} place en 2021, puis à la 40^{ème} en 2023. En 2026, ce pays rentre pour la première fois dans le quintile inférieur.

Ensuite, on observe une dégringolade des pays membres de l'alliance des États du Sahel dans le classement 2026. Le plus grand déclin vient du Burkina Faso, qui passe de la 26^{ème} place en 2017 à la 42^{ème} en 2026. Dans la présente édition, il est précédé par le Mali (stable à la 41^{ème} place) et suivi de peu par le Niger (qui gagne une place par rapport à 2023 à la 44^{ème}). Le Mali et le Burkina ne rentrent pas encore dans le quintile inférieur, mais à 2 ou 3 places près, ils s'en approchent dangereusement.

Ce qui rapproche l'Éthiopie de ces trois pays, c'est la grave dégradation du climat sécuritaire qui y prévaut et la priorisation des dépenses militaires. En dépit des investissements dans le secteur de la défense, leurs performances sur l'indicateur Appareil de sécurité continue cependant de se dégrader à mesure que l'insécurité s'accroît comme on le voit dans le tableau ci-dessous.

Évolution des scores, appareil de sécurité

	2017	2019	2021	2023	2026
Burkina	16	15	13	13	5
Mali	10	7	5	3	3
Niger	13	16	12	14	10

Les États de l'AES ont fait face après les coups d'État respectifs à des lourdes sanctions économiques de la communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Ils ont ensuite quitté l'institution régionale et rompu leurs accords de sécurité avec les pays occidentaux au profit de la Russie. Tout cela a engendré un accroissement des dépenses militaires au détriment de secteurs qui favorisent l'émergence.

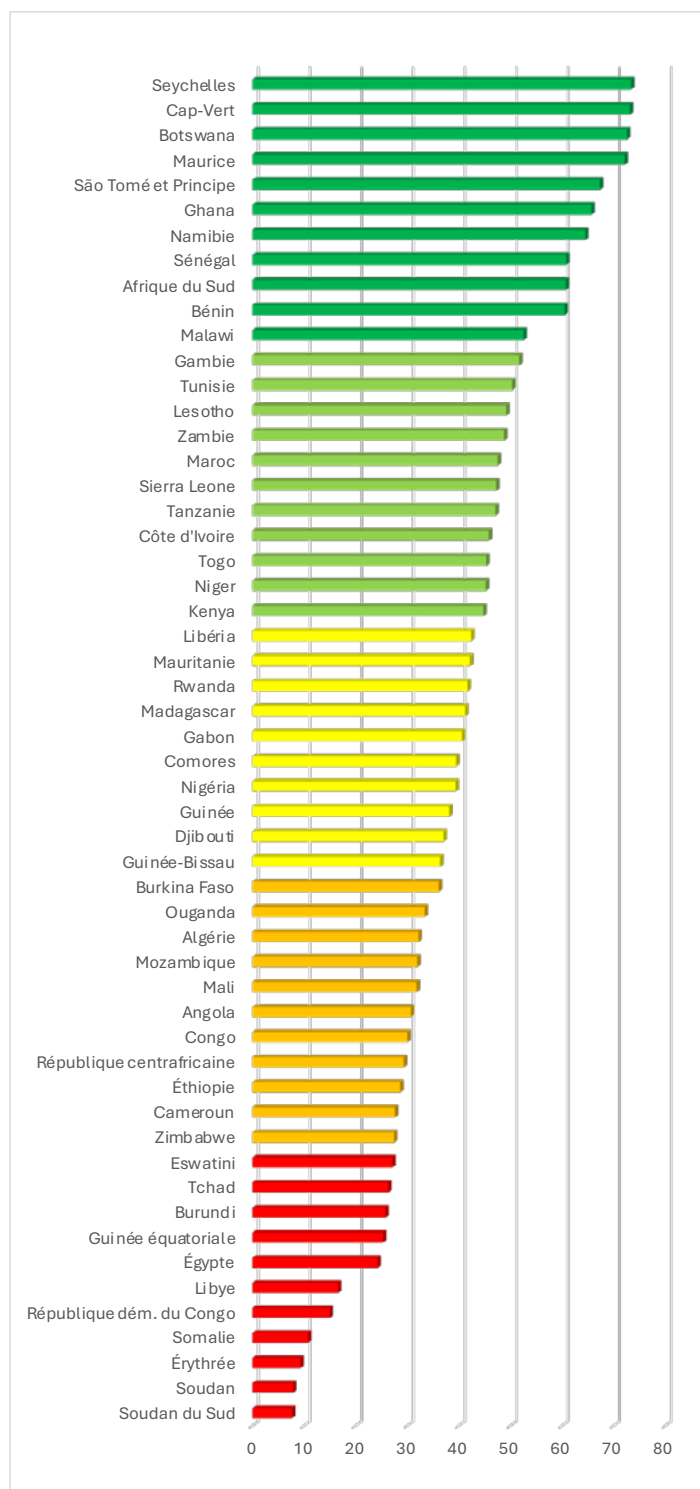
Quant à l'Éthiopie, elle peine à sortir de la guerre du Tigré, est en quasi-conflit avec son turbulent voisin érythréen et se trouve entourée de voisins en guerre depuis des années (Soudan, Sud-Soudan, Somalie). Ces facteurs combinés expliquent pourquoi les efforts d'émergence restent encore peu couronnés de succès.

DIMENSION THÉMATIQUE

POLITIQUE

RÉPARTITION DES PAYS

Figure 14. Politique, scores par pays



ENCADRÉ

DÉMOCRATIE ET ÉMERGENCE

Après dix années d'observations et cinq éditions de l'Index de l'émergence en Afrique, une leçon importante à tirer est que des bonnes performances politiques (notamment la qualité de la démocratie) sont les principaux points communs aux pays qui sont engagés dans une trajectoire d'émergence que l'on peut considérer comme institutionnalisée.

Dès la première édition de l'Index, nous avons identifié la stabilité démocratique comme un indicateur crucial d'une émergence durable et cette intuition ne s'est pas démentie.

Un premier constat est que le lien entre qualité de la démocratie et émergence s'est manifesté dans toutes les éditions si l'on se fie aux performances des pays et à leur capacité à rester dans le quintile supérieur ou à améliorer leur classement.

Un second constat frappant est que sur les cinq éditions de l'Index, les dix pays du quintile supérieur (pays émergents) sont à quelques exceptions près, des pays démocratiques au sens du classement du Think Tank Freedom House. En dehors de la Namibie qui est sortie brièvement du top 10 dans l'édition 2023, tous les pays considérés comme libres qui étaient dans le top 10 lors de la première édition en 2017 le sont restés de manière constante dans toutes les éditions.

Un troisième constat est que le seul pays démocratique qui n'est jamais rentré dans ce top 10 est Sao Tomé, toutefois ce pays se maintient régulièrement en haut du 2ème quintile (pays du seuil) entre les rangs 11 et 13.

Un quatrième constat est que les pays classés comme non libres par Freedom House sont rares dans le premier quintile et quand ils y entrent, ils n'y restent souvent pas. C'est le cas du Rwanda qui était 6ème dans la première édition de 2017 et qui est passé à la 12ème en 2019 et à la 14ème en 2026. Il en est de même de l'Égypte qui était 10ème dans les éditions 2019 et 2023 et qui est sorti du quintile supérieur en 2026 en se classant 12ème.

Un cinquième constat est que seule la Tunisie aujourd'hui autoritaire est restée dans le top 10 depuis 2017. Cependant, ce cas est différent car depuis les printemps arabes de 2011, la Tunisie a été un pays libre démocratique jusqu'au tournant autoritaire engagé par le président Kaïs Saïed en 2022.

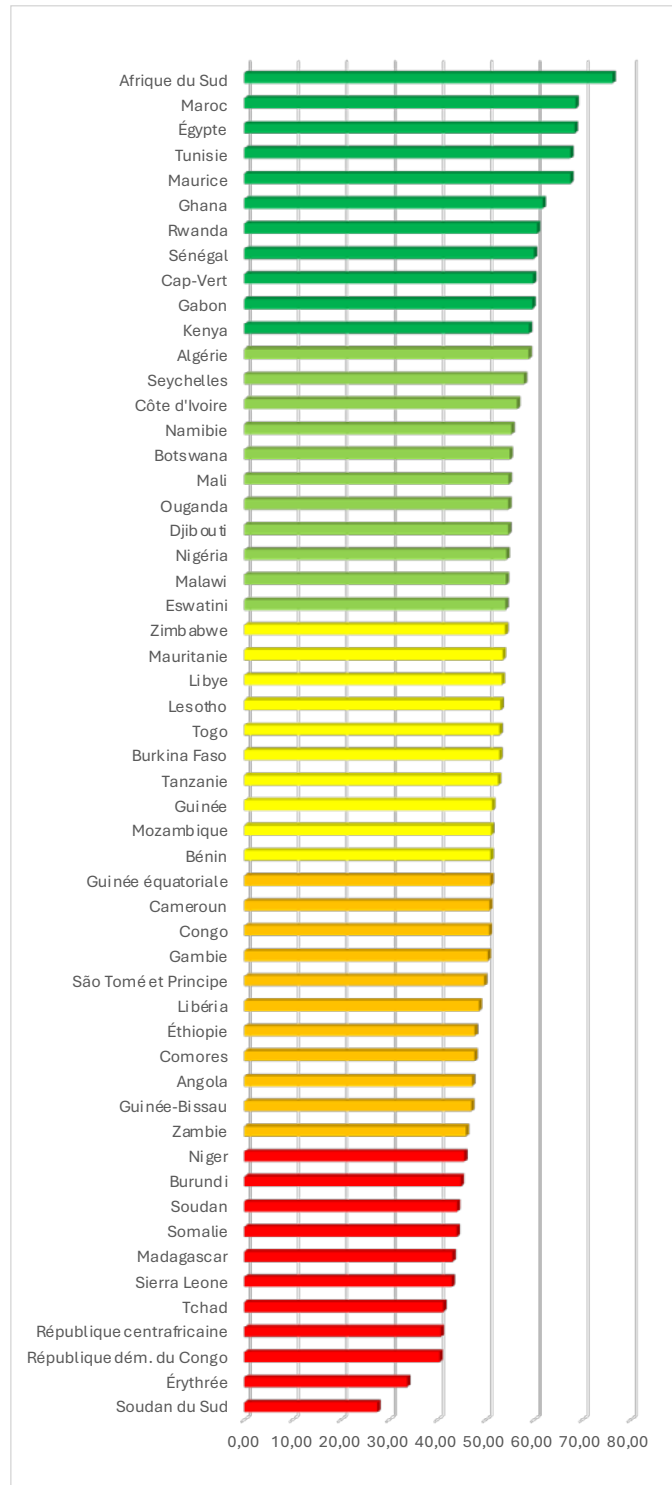
Un sixième constat est que tous les pays du quintile inférieur sont des pays non libres au sens de Freedom House. Il faut noter cependant que dans cette catégorie, plusieurs pays font face à d'autres défis, notamment au plan de la sécurité. Si on peut être tenté d'attribuer leur mauvais classement à ces autres facteurs, on peut aussi soutenir que dans bien des cas, c'est l'absence de démocratie, de transparence politique et de consensus autour des règles du jeu qui explique les conflits et autres crises.

Ces constats sont à la fois réconfortants car ils suggèrent des pistes que nous mettrons en évidence dans le guide de l'émergence. Mais ils sont également préoccupants dans le contexte mondial de déclin de la démocratie.

DIMENSION THÉMATIQUE
ÉCONOMIQUE

RÉPARTITION DES PAYS

Figure 15. Économique, scores par pays



ENCADRÉ

DIVERSIFIER LES ÉCONOMIES AFRICAINES POUR SORTIR DE LA DÉPENDANCE

Les théories de la croissance et du développement ont démontré l'apport de la diversification au processus de développement (Berthélemy, 2005). Il est admis que la diversification économique peut non seulement réduire la volatilité liée aux aléas des marchés internationaux de produits de base, mais aussi être un moteur de la croissance et du développement (CNUCED, 2022). Autrement dit, les économies qui se diversifient sont moins sensibles aux aléas conjoncturels. En Afrique, les exportations sont peu diversifiées et restent largement dominées par les matières premières, essentiellement les hydrocarbures. En effet, dans les pays africains à forte dotation en matières premières, les autres produits sont marginalisés. D'où la prégnance du "syndrome hollandais" qui décrit l'appréciation de la monnaie lorsqu'une hausse du prix de la matière première exportée déclenche des entrées de devises étrangères. Cette appréciation peut influencer négativement la croissance à cause de la perte de compétitivité des autres industries. Il y a quinze ans déjà, des analyses, mettant en garde contre cette dépendance à une gamme restreinte de produits d'exportation et de secteurs, exhortaient à multiplier les secteurs d'activité dont dépend l'économie afin de réduire la vulnérabilité des pays de la région aux chocs extérieurs (OCDE, ONU, NEPAD, 2011).

Bien qu'elle nécessite, entre autres, l'extension de la gamme des marchandises et services produits pour l'exportation, un secteur privé dynamique agissant dans un environnement économique sain, la diversification économique permet de se limiter une dépendance excessive à des secteurs économiques fondés sur l'exportation des ressources naturelles. Or, l'on sait que la « malédiction » des ressources naturelles tend à peser sur d'autres facteurs de la croissance en érodant les institutions, réduisant les investissements dans l'éducation et la technologie et freinant par voie de conséquence la croissance (Sindzingire, 2009 : 289-317). D'ailleurs, plusieurs pays africains producteurs de pétrole ont âprement été affectés par la chute des cours au fil des années. Cela n'est pas surprenant quand on sait par exemple que les hydrocarbures constituent plus de 90% des exportations du Nigéria et de celles de l'Algérie et 75% des recettes fiscales en Angola. D'autres pays tels que la Guinée équatoriale, le Congo et le Tchad affichent aussi une structure des exportations des biens fortement concentrée. Dans beaucoup de pays en développement tributaires des produits de base, l'un des facteurs de complication est que les recettes d'exportation reposent sur un petit nombre de ces produits, voire sur un seul. Par exemple, en 2020, le cuivre, le pétrole brut et l'or représentaient 74 % du montant total des recettes d'exportation de marchandises de la Zambie (CNUCED 2022).

Par ailleurs, le continent enregistre plusieurs exemples réussis de diversification économique se traduisant par l'intégration de nouvelles industries, la transformation locale des matières premières ainsi que l'essor des services à haute valeur ajoutée (Commission économique pour l'Afrique, 2020). Au Kenya, qu'on appelle Silicon Savannah, les autorités ont misé sur les innovations technologiques, notamment les technologies financières comme M-Pesa, service de transfert de fonds et de financement basé sur la téléphonie mobile. Au Sénégal, le développement du pôle technologique de Diamniadio vise à développer un environnement propice à l'innovation et à la promotion de l'industrialisation des produits et services numériques. Le Royaume du Maroc, quant à lui, a diversifié en devenant un pionnier mondial des énergies renouvelables tout en développant une industrie automobile et aéronautique très performante.

Les statistiques montrent que les pays qui ont de bonnes performances en termes de diversification et industrialisation en Afrique (Afrique du Sud, Maroc, Égypte, Maurice, Namibie) tendent à se classer dans le haut du tableau de l'Index. À l'inverse, on note que les pays dont la dépendance aux ressources naturelles est manifeste se retrouvent en bas de tableau de la dimension Économique, mais aussi de l'Index en général. Dans son rapport 2026 sur l'industrialisation en Afrique, la Banque africaine de développement souligne que l'industrialisation reste la voie la plus prometteuse pour permettre à l'Afrique de mener à bien sa transformation structurelle, de créer des emplois productifs à grande échelle, de diversifier ses exportations, de renforcer sa résilience économique et d'assurer sa prospérité à long terme (BAD, 2026). Il ressort de ce rapport que le Maroc, l'Afrique du Sud, l'Égypte, la Tunisie et Maurice se positionnent comme les leaders au vu de l'efficacité de leurs stratégies industrielles de long terme.

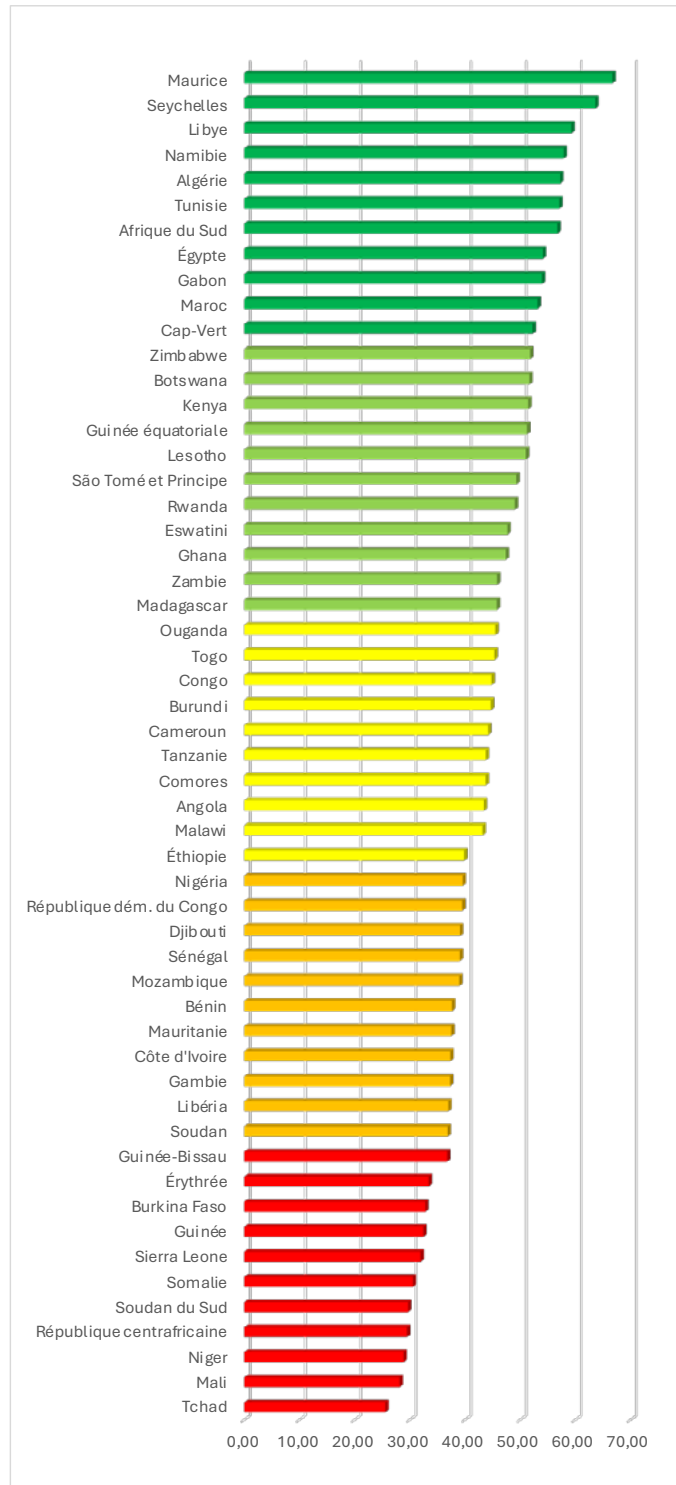
S'il semble ne pas exister une recette établie en faveur d'une diversification des économies, étant donné la diversité des contextes géographiques, des stades de développement, de dotations de ressources et circonstances spécifiques ; on peut néanmoins observer que —comme cela a été le cas au Maroc— la réussite de la diversification est tributaire d'une volonté politique forte.

DIMENSION THÉMATIQUE

DÉVELOPPEMENT HUMAIN

RÉPARTITION DES PAYS

Figure 16. Développement humain, scores par pays



ENCADRÉ

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN AFRIQUE, ENTRE FRACTURE ET POTENTIEL

TRANSFORMATEUR

La diffusion des technologies numériques, en l'occurrence de l'intelligence artificielle (IA) à travers le continent africain transforme déjà profondément les sociétés et les cultures. Le potentiel de l'IA y est indéniablement immense. Cependant, les pays présentent encore des lacunes importantes, relatives à la nécessité de renforcer les infrastructures numériques et énergétiques fondamentales, d'intégrer les talents et d'élaborer des politiques et des réglementations cruciales en matière de numérique, de données et d'IA. L'indice du degré de préparation à l'IA permet d'illustrer les écarts entre les pays qui se démarquent (Égypte, Afrique du Sud, Maurice, Kenya, Nigeria, Rwanda, Ghana, Zambie et Maroc), et ceux qui ne disposent pas d'infrastructures convenables (Guinée, Niger, Burundi, Soudan, Guinée équatoriale, Libéria, RCA, Érythrée, Sudan du Sud et Guinée-Bissau) (Oxford Insights 2026).

Pour remédier à ce retard, nombre de pays offrent ou prévoient de proposer un enseignement de l'informatique de la maternelle au secondaire et le nombre de pays africains qui le font ne cesse de progresser. Malheureusement, les élèves des pays africains sont les moins susceptibles d'avoir accès à l'enseignement de l'informatique. En cause, le déficit d'infrastructure : en 2023, seulement 34 % des écoles primaires avaient accès à l'électricité, ce qui limitait leur capacité à enseigner aux élèves les compétences informatiques de base, et encore moins à leur dispenser un enseignement en informatique et en intelligence artificielle (HAI Stanford 2025).

Pourtant, la Banque africaine de développement (BAD) estime qu'une adoption inclusive de l'intelligence artificielle pourrait générer jusqu'à 1 000 milliards de dollars de PIB supplémentaire pour l'Afrique à l'horizon 2035. Dans une perspective prospective, l'institution retient trois scénarios : le statu quo où le continent ne capte qu'une part marginale, soit environ 250 milliards de dollars ; le scénario dit de projet fragmenté avec des gains de productivité de l'ordre de 500 à 600 milliards de dollars ; et le scénario de l'activation complète qui permettrait de capter un trillion de dollars (BAD, 2025). Seulement, atteindre ce plein potentiel optimal, exige de mettre en œuvre cinq moteurs : 1) standardiser et cataloguer les données, 2) déployer des centres de calcul régionaux, 3) former et requalifier à grande échelle la population active africaine, 4) établir des cadres réglementaires solides et, 5) mobiliser des investissements financiers (BAD, 2025).

Si le potentiel de l'IA pour les pays africains est clairement établi, les obstacles pour y parvenir sont nombreux. De plus, les applications de l'IA posent aussi des défis complexes. Au chapitre politique, le risque de désinformation et de tentative de manipulation est considérable. En effet, l'IA s'est invitée dans plusieurs campagnes électorales dans le monde avec un potentiel déstabilisant. À titre d'exemple, en Afrique du Sud en 2024 un utilisateur de médias sociaux avait partagé une image de nids-de-poule générés par l'IA pour tenter d'influencer les électeurs. L'image montrait une route parsemée de nids-de-poule menant à la Montagne de la Table du Cap. La légende suggérait que, sous le gouvernement de l'Alliance démocratique (DA), la municipalité n'avait pas assuré l'entretien des services de base, contribuant ainsi à la détérioration des infrastructures. Ladite image a été partagée pour dissuader les électeurs du Cap-Occidental de soutenir ce parti qui gouverne la province depuis une dizaine d'années (HAI Stanford University, 2025).

Un autre défi concerne le maintien ou l'aggravation des inégalités dans le monde. De ce point de vue, dans son ouvrage intitulé *The New Empire of AI : The Future of Global Inequality*, la professeure sud-africaine Rachel Adams montre que l'accroissement des inégalités constitue la principale menace pour le potentiel transformateur de l'IA. Selon elle, non seulement l'IA repose sur un système de pouvoir mondial inégalitaire, mais elle est en passe d'ancrer davantage les inégalités existantes, consolidant par le fait même une nouvelle ère d'impérialisme (Adams, 2024).

En quête d'indépendance, de plus en plus de voix s'élèvent en faveur d'une souveraineté de l'IA¹. Des dirigeants africains adoptent cette vision. La ministre des TIC et de l'Innovation du Rwanda souligne que l'Afrique de l'Est ne devrait pas rester un consommateur passif de systèmes développés à l'extérieur, mais se positionner comme un leader en développant ses propres capacités pour conserver la maîtrise de leurs données et de la valeur économique générée par l'IA (EASTECO, 2026). Quant à la ministre déléguée à la Transition numérique et à la Réforme administrative du Maroc, elle déclare que l'avenir numérique de l'Afrique doit être construit par et pour les Africains, dans un esprit de coopération et de solidarité (Gouvernement du Maroc, 2025).

Devant la réalité complexe de l'IA où s'enchevêtrent des dynamiques techniques, financières et éthiques, les gouvernements intensifient leur implication. Allant au-delà de simples débats, les autorités politiques s'y investissent davantage. En Afrique, cet engouement s'énonce sous quatre formes d'engagement qui incluent des initiatives nationales, des partenariats bi/multilatéraux, des projets sous-régionaux ainsi que des stratégies de coordination régionale.

Concernant les initiatives nationales, le Maroc, par exemple, envisage l'adoption d'une loi cadre posant les fondations d'une gouvernance des données moderne, sécurisée et interopérable. L'État dispose d'une stratégie dite *Maroc Digital 2030* qui place l'IA au cœur du dispositif. Globalement, l'investissement de l'État privilégie une approche frugale d'élaboration de modèles linguistiques plus petits et spécialisés, mieux adaptés aux besoins locaux au lieu de créer de vastes modèles d'IA (Le360, 2025). Maurice (2018) l'Égypte (2021), l'Algérie (2021), Benin (2023) et Sénégal (2023) ont élaboré des stratégies d'IA.

En ce qui a trait aux partenariats, au niveau sous-régional, les pays d'Afrique de l'Est par exemple se sont engagés à « exploiter l'intelligence artificielle pour une Afrique de l'Est résiliente », et promouvoir la collaboration régionale et les initiatives stratégiques qui font progresser l'IA au service du développement durable (EASTECO, 2026). À l'échelle régionale, en 2024, l'Union africaine a adopté une stratégie continentale sur l'IA. Celle-ci promeut une approche inclusive, centrée sur l'Afrique et axée sur le développement autour de cinq domaines d'intervention : tirer le meilleur parti possible des avantages de l'IA, renforcer les capacités en matière d'IA, minimiser les risques, stimuler l'investissement et favoriser la coopération (UA, 2024).

Enfin, la quatrième forme d'engagement a trait à une volonté de mutualisation internationale des efforts. Dans ce sillage, au sortir du Sommet mondial sur l'IA en Afrique, le gouvernement du Rwanda et la Fondation Gates ont décidé de créer le Pôle rwandais de développement de l'IA. Ailleurs, la BAD et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont lancé l'Initiative IA 10 milliards ; initiative continentale visant à accélérer l'adoption responsable de l'intelligence artificielle et la croissance économique numérique inclusive à travers l'Afrique. Cette initiative, qui inclut des partenariats avec l'Italie et l'Allemagne pointent en direction

¹ Par souveraineté de l'IA, il faut entendre au sens d'IBM, la capacité d'une organisation ou d'une nation à contrôler sa pile technologique d'intelligence artificielle, y compris l'infrastructure informatique associée, les données, les modèles d'IA et les opérations. International Business Machines-IBM (4 février 2026). What is AI Sovereignty? Repéré à <https://www.ibm.com/think/topics/ai-sovereignty>

d'une coopération élargie. Il convient de noter que ces actions tendent à augurer une sorte de coordination, voire de coopération internationale² en la matière, aussi embryonnaire soit-t-elle.

Il apparaît en définitive que pour tirer parti des opportunités que présente l'IA, il est essentiel pour les pays africains de mettre en place des infrastructures énergétiques et numériques, d'améliorer les compétences, de favoriser l'investissement et d'établir une gouvernance de l'intelligence artificielle.

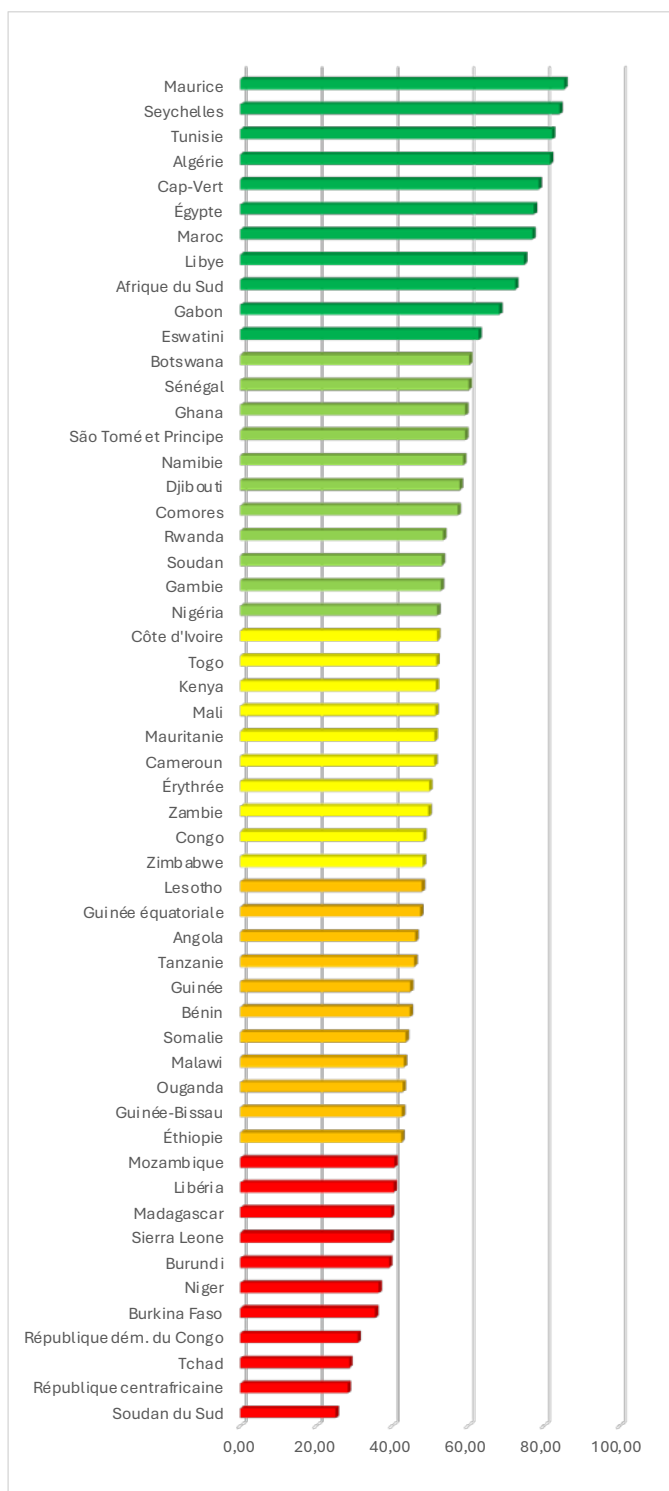
² La coopération est une situation où les politiques des acteurs entraveraient la réalisation des objectifs des autres, mais où, grâce à un processus de coordination, les politiques sont ajustées afin d'obtenir la coopération plutôt que la discorde qui résulterait d'un manque d'ajustement des politiques (Keohane, 1984).

DIMENSION THÉMATIQUE

SOCIÉTÉ

RÉPARTITION DES PAYS

Figure 17. Société, scores par pays



ENCADRÉ

PARTICIPATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES FEMMES : UN LEVIER D'ÉMERGENCE

L'importance de la participation socio-économique et politique des femmes dans le développement est de plus en plus reconnue et acceptée. Au plan régional l'égalité de genre et les droits de la femme ont été intégrés à l'agenda de développement en Afrique. En témoignent le protocole de Maputo de 2003¹ et la Convention de l'Union africaine sur la fin de la violence à l'égard des femmes et des filles. Toutefois, par-delà les avancées substantielles enregistrées, la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes a encore un long chemin à parcourir. À travers le continent, les femmes continuent de faire face à des obstacles au travail, dans l'agriculture, dans l'accès aux infrastructures, aux services ainsi qu'aux opportunités économiques. Elles sont globalement confrontées à des normes et pratiques culturelles contraignantes et des lois discriminatoires, et sont particulièrement vulnérables aux effets du dérèglement du climat (BAD, 2024).

L'accès au marché du travail constitue une contrainte majeure pour les femmes, particulièrement dans les pays en développement. On estime que la proportion des femmes dans l'incapacité de trouver un emploi atteint 24,9 % dans les pays à faible revenu (OIT 2023). À cet égard, il demeure difficile pour les femmes d'avoir la possibilité de travailler en dehors de leur foyer et de créer des entreprises. De surcroît, en Afrique, il est courant qu'une femme soit sous-rémunérée, occupe un emploi de subsistance, ou soit employée dans le secteur informel de l'économie. Ainsi, les femmes occupant un emploi précaire ont été parmi les plus touchées par la pandémie de COVID-19, notamment celles employées dans les secteurs des services les plus touchés par les mesures de confinement, tels que les loisirs, l'hôtellerie et la vente au détail (BAD, 2024). En réalité, les réponses gouvernementales n'ont pas toujours inclus une perspective de genre.

Pourtant, des études ont montré que les femmes africaines peuvent être de puissants moteurs de la croissance et de la transformation économique. En Égypte par exemple, si le taux de participation des femmes au marché du travail était porté au même niveau que celui des hommes, le PIB gagnerait par exemple 34 % (FMI, 2013). Plus récemment, on estime que l'inclusion des jeunes femmes dans le marché du travail en Afrique pourrait contribuer à hauteur de 287 milliards de dollars américains au PIB africain, soit une augmentation de 5 %, et créer 23 millions d'emplois (MasterCard et McKinsey, 2024). En Afrique du Sud, il a été démontré que les femmes économiquement autonomes investissent davantage dans leurs familles et leurs communautés, améliorant ainsi la santé et l'éducation et réduisant la mortalité infantile. Ces bénéfices intergénérationnels se répercutent positivement, renforçant la cohésion sociale et le développement national (Harambee, 2025).

Nombre d'initiatives visant à améliorer ces situations émergent çà et là. Au Rwanda et en Éthiopie, des politiques industrielles ont été adoptées afin de créer des emplois pour les jeunes femmes en encourageant les investissements du secteur privé dans certains sous-secteurs, et, des programmes innovants utilisant des applications mobiles appuient les agricultrices à augmenter leurs revenus. Aussi, la réforme agraire vise à accroître la sécurité d'occupation des femmes (BAD, 2020). Les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont mis en œuvre des réformes politiques renforçant les droits économiques des femmes. À titre d'exemple, tous les pays se sont dotés de politiques nationales en matière d'égalité des sexes qui incluent

¹ Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique

la promotion de l'autonomisation économique des femmes comme objectif stratégique. Ainsi, au cours de la période 2015-2021, des interventions politiques ont pris la forme de stratégies nationales de développement et/ou de projets dédiés renforçant l'autonomisation économique et l'entrepreneuriat des femmes (Ankut, 2025).

L'égalité de la femme et de l'homme en matière de participation à la vie politique et de droits politiques est établie par plusieurs constitutions, de codes et de lois en Afrique. Cependant, la réalité de la sous-représentation des femmes à tous les paliers de pouvoir persiste. Partout en Afrique, les femmes sont largement sous-représentées au parlement et au sein du gouvernement. Le fait pour les femmes d'être inégalement représentées au parlement et au sein du gouvernement entraîne des implications considérables pour l'égalité des genres et pour la société dans son ensemble. Par voie de conséquence, on observe une prépondérance des opinions masculines dans l'élaboration des politiques, avec le risque de mettre en sourdine les intérêts des femmes (BAD, 2024).

Il convient de souligner que des efforts sont faits dans le but d'atteindre la parité femme-homme dans la vie politique sur le continent. La constitution ougandaise de 1995 a adopté le quota de genre. C'est aussi le cas en Érythrée et au Rwanda. Aussi, la Namibie, le Lesotho et le Rwanda ont tous pris des mesures pour accroître la participation des femmes au leadership politique. Selon la deuxième édition du Baromètre de la participation politique des femmes en Afrique 2024, l'Afrique subsaharienne compte une moyenne 26 % des femmes à la Chambre basse et 21 % au Sénat. L'Afrique du Nord compte 19 % de parlementaires. Avec 61 % de femmes parlementaires, le Rwanda trône en tête en termes de représentation. L'Afrique du Sud et le Sénégal se distinguent également, avec plus de 40 % des sièges parlementaires occupés par des femmes.

Aujourd'hui, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) reconnaît les femmes en tant qu'actrices économiques clés, dans le but d'améliorer leur accès au commerce et aux marchés transfrontaliers. Du reste, on soutient qu'une croissance équitable et inclusive exige une réévaluation des responsabilités en matière de soins afin de permettre aux femmes africaines, qui assument souvent la plus grande partie des tâches de soins non rémunérés, d'être soutenues par des politiques ciblées (Houinato, 2024). Par ailleurs, on montre que, en Afrique subsaharienne, les femmes sont considérées comme des passeuses de culture, de savoirs traditionnels et de cohésion sociale au sein des systèmes agroalimentaires. À ce sujet, il est suggéré qu'un accroissement des investissements dans l'autonomisation des femmes peut entraîner une amélioration de la justice sociale et favoriser la croissance inclusive, la sécurité alimentaire et la résilience face au changement climatique (FAO, 2025).

En dépit des obstacles qui persistent, les femmes africaines peuvent tirer parti des nombreux changements politiques et structurels enregistrés au cours des dernières années et jouer un rôle de premier plan dans l'émergence durable en Afrique.

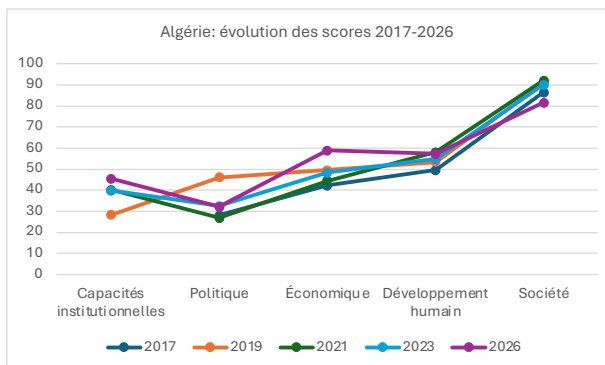
FOCUS-PAYS
ÉVOLUTION DES
SCORES 2017 - 2026

FOCUS PAYS : ÉVOLUTION DES SCORES PAR DIMENSIONS

THÉMATIQUES

Algérie

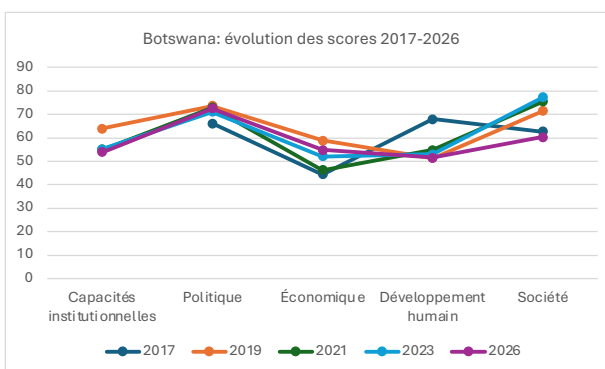
Alors qu'elle s'était classée dans le 4e quintile depuis la première édition de l'index en 2017, l'Algérie a amélioré son classement en intégrant le quintile supérieur en 2026. Si le pays affiche des scores appréciables dans les dimensions économique, développement humain et société, il peine à se défaire des problèmes de transparence et de stabilité démocratique.



La vie politique algérienne est dominée par une élite qui s'appuie sur l'armée et le parti au pouvoir, le Front de libération nationale (FLN). De fait, le processus électoral manque assurément de transparence. D'autres enjeux ont trait à la répression des manifestations et aux restrictions légales à la liberté de la presse et la corruption. Consciente de cet état des choses, l'Algérie s'est dotée d'une Haute autorité de transparence qui se charge d'implémenter une stratégie nationale (2023-2027) de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, de contribuer à la moralisation de la vie publique ainsi qu'à la consolidation des principes de transparence et de la bonne gouvernance.

Botswana

Le Botswana se trouve dans le quintile supérieur grâce à des performances équilibrées dans toutes les dimensions. Bien qu'un parti domine le jeu politique depuis plusieurs décennies, le pays est l'une des démocraties les plus stables du continent africain. L'indicateur croissance du produit intérieur brut est négatif. En effet, ses performances économiques se sont affaiblies au cours des deux dernières années en raison, entre autres, du déclin de la demande mondiale de diamants. Cette conjoncture a accentué l'urgence de procéder à une diversification économique.



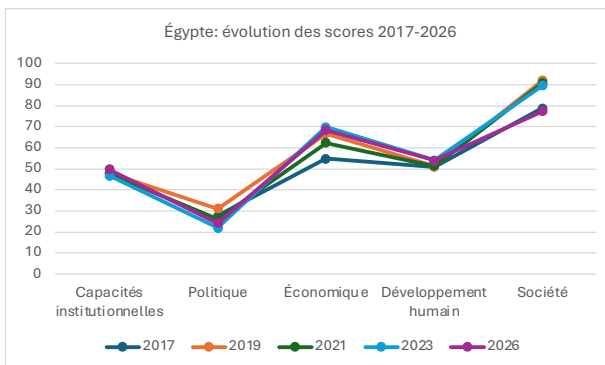
Le pays affiche aussi un score faible en matière d'intégration régionale avec un score inférieur à celui de la moyenne des pays de la sous-région de l'Afrique australe. D'ailleurs, les dirigeants se sont engagés à redresser la situation économique. D'autres défis affectent le Botswana tels qu'un degré élevé d'inégalités de revenus, un taux d'infection au VIH/SIDA parmi les plus élevés au monde. Cependant, le pays dispose de l'un des programmes de traitement les plus avancés d'Afrique et les médicaments contre le virus sont facilement accessibles.

Égypte

L'Égypte a reculé de deux rangs dans le classement de cette édition de l'index, passant du quintile supérieur au 4^e quintile. Dans la dimension thématique politique, le pays est à la traîne et ses scores sont bien en deçà de la moyenne africaine. C'est précisément le cas des scores des indicateurs transparence, gestion publique et stabilité démocratique.

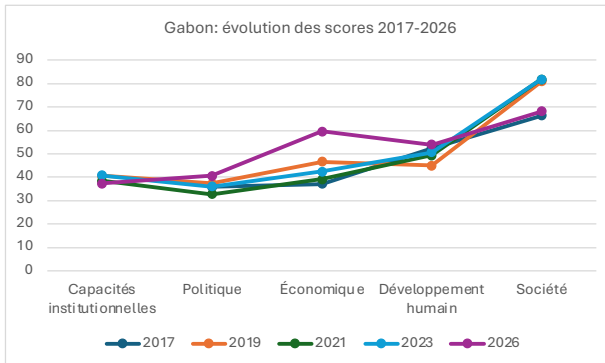
L'équipe dirigeante actuelle, qui s'est imposée par un coup d'état en 2013, pratique une gestion autoritaire. Celle-ci ostracise toute opposition et voies dissidentes, restreint les libertés, et accorde une marge de manœuvre accrue aux services de sécurité du pays.

Du point de vue économique, malgré un rebond de la croissance, l'économie repose principalement sur le tourisme, les transferts d'argent de la diaspora et la rente du Canal de Suez. Par ailleurs, les contraintes qu'impose la guerre en Ukraine et les tensions au Moyen-Orient, la croissance rapide de la population, la baisse des revenus provenant de la gestion du Canal de Suez mettent le pays sous pression.



Gabon

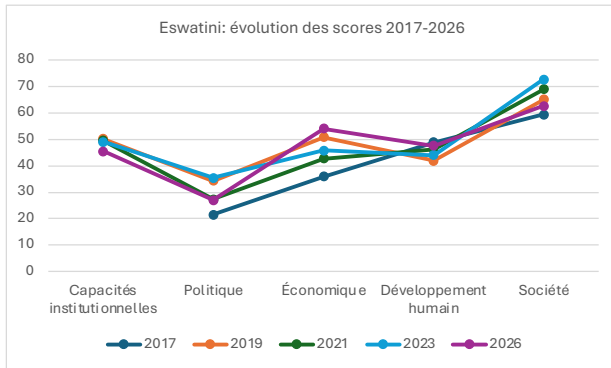
Le Gabon est, avec São-Tomé et Príncipe, les seuls pays d'Afrique centrale qui se positionnent dans le haut du tableau. Il gagne trois rangs dans l'index 2026 et se classe à la 16^e place dans le 4^e quintile. Le pays enregistre de faibles performances dans les indicateurs transparence, stabilité démocratique et appareil de sécurité. Concernant ce dernier indicateur, les velléités de mutineries avant et après le renversement du président Ali Bongo expliquent ce score. Toutefois, la tenue de l'élection présidentielle de 2025 a contribué à stabiliser la situation à travers le pays.



La croissance de l'économie gabonaise est tirée par le pétrole et les travaux publics. Mais cette croissance semble ne pas profiter à tout le monde. Ainsi, malgré un PIB par habitant relativement élevé, la Banque mondiale estime que la pauvreté touche environ 34,6 % de la population. De fait, une enquête d'Afrobarometer menée au Gabon, révèle que la plupart des Gabonais se retrouvent confrontés à un niveau de pauvreté modéré ou élevé (Afrobarometer 2024).

Eswatini

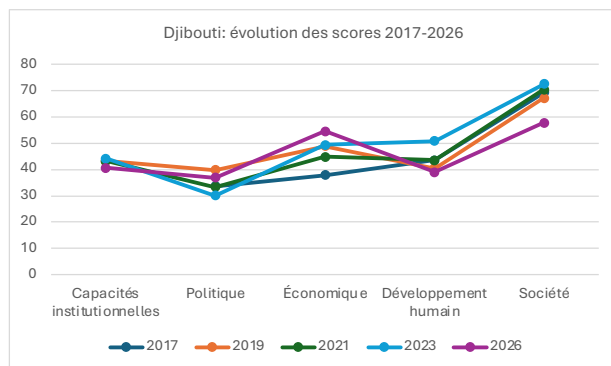
Classé dans le 3e quintile, Eswatini a perdu trois rangs dans l'édition 2026. En cause, des résultats faibles en matière de transparence, stabilité démocratique et leadership. C'est une monarchie dirigée par le roi Mswati III, qui exerce une autorité suprême sur tous les pouvoirs de l'État et contrôle de fait la gouvernance locale grâce à son influence sur les chefs traditionnels. La dissidence politique et l'activisme civique sont réprimés en vertu de lois sur la sédition.



L'économie est dominée par les services, qui représentent un peu plus de la moitié de la production, tandis que l'industrie, et notamment le secteur manufacturier, y contribue pour environ un tiers. La pauvreté en Eswatini demeure alimentée par la faible création d'emplois formels, un climat des affaires défavorable et des perspectives économiques limitées. La vulnérabilité de l'Eswatini aux chocs externes et climatiques, notamment aux sécheresses récurrentes, fragilise davantage les moyens de subsistance en milieu rural et freine les efforts de réduction de la pauvreté.

Djibouti

Djibouti se classe dans le 3e quintile. Le pays affiche de faibles scores dans les dimensions politique et développement humain. Djibouti est dirigé par un président autoritaire au mandat illimité depuis 1999. La capacité d'action d'organisations politiques et citoyennes est fortement restreinte.

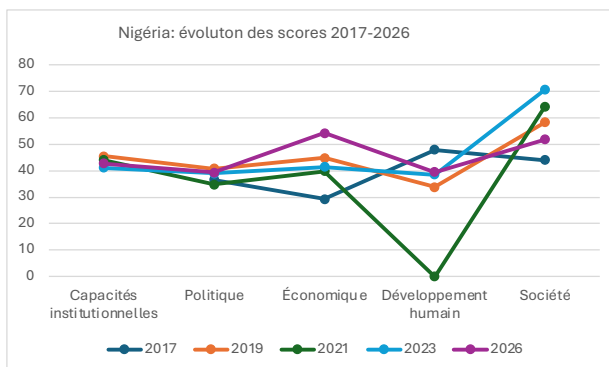


La position stratégique du pays dans le détroit de Bab el-Mandeb à l'entrée sud de la mer Rouge en fait un pont entre l'Afrique et le Moyen-Orient et constitue son principal atout. Cette position en a fait un emplacement privilégié pour les bases militaires étrangères et lui ont assuré un flux constant d'aide internationale.

Son port est le poumon économique, constituant la principale source de revenus et d'emplois dans ce pays par ailleurs aride. Djibouti est la principale porte d'entrée commerciale pour l'Éthiopie, son voisin enclavé. En matière de développement, le gouvernement place le capital humain et l'éducation au cœur de ses politiques. Une réforme globale de l'éducation est mise en œuvre dans le but d'améliorer l'accès, la qualité et l'apprentissage.

Nigéria

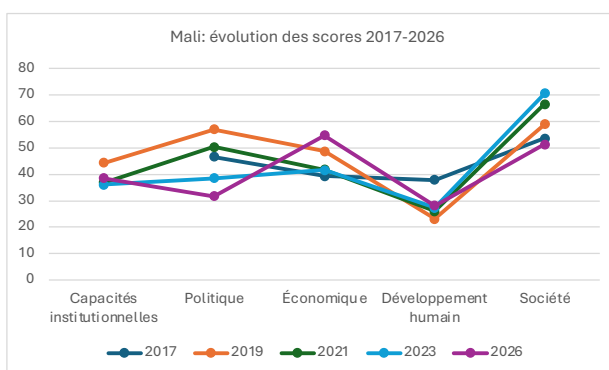
Le Nigeria est classé dans le 3e quintile au 29e rang de l'index. Le pays enregistre des contre-performances dans les dimensions capacités institutionnelles, politique et développement humain. L'insécurité représente un défi majeur pour ce pays. L'État s'efforce de résorber les conflits dans trois zones d'insécurité dans le nord-est, le delta du Niger et le Middle Belt.



La croissance s'est maintenue à un rythme modéré de 4 %, principalement tirée par les services, la finance et l'immobilier, ainsi que par une reprise des activités agricoles et de la construction. Les réformes macroéconomiques entreprises par l'administration du président Tinubu depuis 2023 ont contribué à stabiliser l'économie. Malgré les réformes, la pauvreté demeure très répandue : en 2025, autour de 60 % de la population vivait sous le seuil de pauvreté. L'inflation alimentaire touche de manière disproportionnée les ménages les plus pauvres. De plus, les capacités de l'État restent faibles dans de nombreuses régions, ce qui se traduit par des services publics limités.

Mali

Le Mali se classe dans le 2e quintile au rang 41. Les performances du pays dans les dimensions thématiques capacités institutionnelles, politique et développement humain sont très faibles. L'insécurité et les tensions politiques qui ont persisté au Mali au cours des années 2010 ont culminé avec deux coups d'État militaires en 2020 et 2021. La rationalité sécuritaire est au cœur

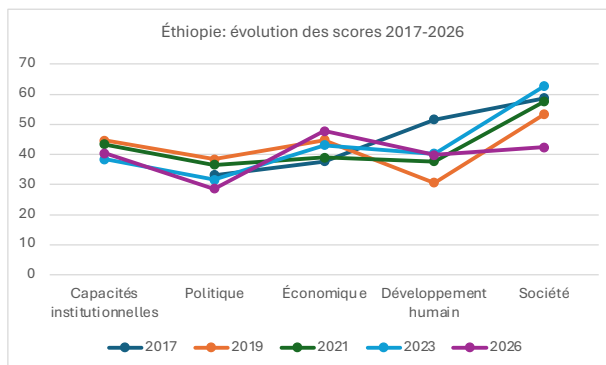


de l'action des dirigeants maliens. D'ailleurs, le gouvernement a récemment dissous tous les partis politiques et interdit leurs activités, invoquant des préoccupations liées à l'ordre public. Aussi, le Mali a fondé avec le Burkina Faso et le Niger l'Alliance des Etats du Sahel (AES) dont les objectifs gravitent autour de l'établissement d'une architecture de défense collective et d'assistance face aux menaces intérieures et extérieures.

Bien que l'économie malienne ait enregistré une croissance du PIB réel de 5% en 2024, elle demeure peu diversifiée, fortement dépendante de l'agriculture pluviale et des exportations de matières premières, ce qui la rend très vulnérable aux chocs climatiques, à l'insécurité et à la volatilité des prix.

Éthiopie

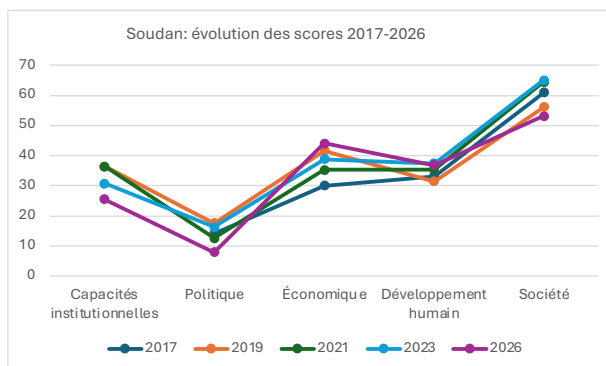
Dans cette édition de l'index, l'Éthiopie se classe dans le quintile inférieur. Le pays enregistre de faibles scores dans plusieurs indicateurs, entre autres, la transparence, l'appareil de sécurité, absence de troubles sociaux, stabilité démocratique et protection sociale. L'Éthiopie reste en proie à la guerre civile et aux violences intercommunautaires. De 2020 à 2022, les combats entre le gouvernement fédéral et les Forces de défense du Tigré (FDT) ont provoqué le déplacement de millions de personnes. À cet égard, la situation humanitaire y demeure un enjeu majeur.



L'Éthiopie obtient sa meilleure performance dans la dimension économique grâce à un taux de croissance du PIB robuste, 7,6 % en 2024 et projeté à près de 7% en 2025/2026. L'agriculture a été fructueuse ces dernières années, même si elle reste confrontée à des problèmes structurels tels que l'insuffisance des intrants pour les agriculteurs, la taille modeste des exploitations, la variabilité des précipitations et les coûts logistiques, etc. Le secteur manufacturier s'est amélioré. Selon les rapports gouvernementaux, les capacités dans ce secteur ont considérablement augmenté en 2024.

Soudan

Comme dans les précédentes éditions, le Soudan se classe dans le quintile inférieur. Le pays affiche de très faibles performances en capacités institutionnelles, politique et développement humain. Depuis la dissolution du gouvernement de transition en 2021, le Soudan est traversé par des violences impliquant les forces de sécurité, groupes armés et communautés ethniques rivales.



Ce pays a perdu une part substantielle des revenus pétroliers suite à la sécession du Soudan du Sud. L'économie a enregistré une contraction du PIB réel estimée à 14 % en 2024. Cette forte récession reflète la destruction massive des capacités de production, notamment dans des secteurs comme la santé, l'éducation, les télécommunications et le commerce. L'agriculture a également été profondément perturbée. On estime qu'à ce jour environ 11 millions de personnes étaient déplacées de force à l'intérieur du Soudan ou vers les pays voisins, et 21 millions de personnes étaient confrontées à une grave insécurité alimentaire.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Acemoglu, D. et Robinson, J. A. (2012). *Why Nations Fail: The Origins of Power, Prosperity and Poverty*. Crown Business.
- Adams, R. (2024). *The New Empire of AI: The Future of Global Inequality*. Polity.
- Adams, R. (25 septembre 2025). *AI in Africa: 5 issues that must be tackled for digital equality. The Conversation*.
- Africa Data Centres Association (2026). *Data Centres in Africa 2026: The Economic Report*.
- African Development Bank (2025). *Africa's AI Productivity Gain. Pathways to Labour Efficiency, Economic Growth and Inclusive Transformation*. AfDB.
- African Development Bank. (2023). *Africa Gender Index Report*. AfDB.
- Alesina, A. and Perotti, R. (1996). *Income Distribution, Political Instability and Investment*. *European Economic Review*, 40(6), 1202-29.
- Alternatives internationales (2013). *L'Afrique qui bouge*. Hors-série de mai.
- Ankut, M. S. (2025). *Gender Equality and Women's Rights in Africa: Progress, Challenges, and the Way Forward*. Institute for Human Rights and Development in Africa (IHRDA). <https://ihrda.org/en/gender-equality-and-womens-rights-in-africa-progress-challenges-and-the-way-forward/>
- Banerjee, A. et Duflo, E. (2019). *Good Economics for Hard Times*. Public Affairs.
- Banque africaine de développement (2026). *Perspectives économiques en Afrique 2025. Mobiliser les ressources à grande échelle pour le financement du développement de l'Afrique dans un monde fragmenté*. BAD.
- Banque africaine de développement (2015). *Autonomiser les femmes africaines: Plan d'action. Indice de l'égalité du genre en Afrique 2015*, BAD.
- Banque mondiale (2013). *Growing Africa – Unlocking the Potential of Agribusiness, Working Paper Report*.
- Banque mondiale (2018). *The Human Capital Index 2018*. World Bank.
- Banque mondiale (2021). *Le Groupe de la Banque mondiale arrête la publication du rapport Doing Business*. <https://www.banquemondiale.org/fr/news/statement/2021/09/16/world-bank-group-to-discontinue-doing-business-report>
- Barro, R. J. (2000). *Inequality and Growth in a Panel of Countries*. *Journal of Economic Growth*, 5(1), 5-32.
- Berthélemy, J-C. et Söderling, L. (2000). *L'Afrique émergente : est-ce possible?* OCDE.
- Bonacina, A. et Gazibo, M. (2023). *The Belt and Road Initiative and the Mega Infrastructure Investments in Africa*. *Austral: Brazilian Journal of Strategy & International Relations*, 12(23), 224-247.
- Brenton, P., Gillson, I. et Sauvé, P. (2020). *Diversification économique : les leçons de l'expérience*. Dans OCDE/OMC, *Panorama de l'aide pour le commerce 2019 : Diversification et autonomisation économiques*, Éditions OCDE, 143-171.
- Brookings Institution (2022). *The economic significance of intra-African trade: Getting the narrative right*. Brookings.
- Brunel, Sylvie (2014). *L'Afrique est-elle bien partie?* Éditions Sciences Humaines.
- Cheeseman, N. (2018). *Institutions and Democracy in Africa: How the Rules of the Game Shape Political Developments*. Cambridge University.
- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (2022). *Stratégies de diversification économique dans les pays en développement tributaires des produits de base*. CNUCED.

- Commission économique pour l'Afrique (2015). Consensus sur les données en Afrique. http://www.un.org/fr/africa/osaa/pdf/au/cap_data_2014f.pdf
- Coussy, J. (2008). Un essai de typologie. Dans C. Jaffrelot (dir.). *L'enjeu mondial. Les pays émergents*, 69-79
- Cuberes, D. et Teignier, M. (2016). Aggregate Effects of Gender Gaps in the Labor Market: A Quantitative Estimate. *Journal of Human Capital*, 10 (1), 1-32.
- Defo, B. K., Lema, A.R., Adandjesso, K. et Gazibo, M. (2023). *Gender Equality And Survival Of Children Under Five Years Of Age In Africa: Constitutional, Regulatory, Institutional Provisions And Their Impact*, Éditions du Prame.
- Devarajan, S. (2013). Africa's Statistical Tragedy. *The Review of income and wealth*, 59(S1), S9-S15.
- Dumont, R. (1962). *L'Afrique noire est mal partie*. Seuil
- Easterly, W. et Rebelo, S. (1993). Fiscal Policy and Economic Growth: An Empirical Investigation. *Journal of Monetary Economics*, Elsevier, 32 (3), 417-458.
- Easterly, W. (2014). *The Tyranny of Experts: Economists, Dictators, and the Forgotten Rights of the Poor*. Basic Books.
- Economist (The) (6 janvier 2011). The Lion Kings? Africa is Now One of the World's Fastest-Growing Regions.
- Economist (The) (3 décembre 2011). Africa rising. <https://www.economist.com/leaders/2011/12/03/africa-rising>
- EASTECO (2026). Artificial Intelligence for a Resilient, Inclusive and Innovative East Africa. Proceedings from the 4th EAC Regional Science, Technology and Innovation Conference, 30 March–1 April 2026 organized by the East African Science and Technology Commission (EASTECO) and the Inter-University Council for East Africa (IUCEA).
- Edison, H. (2003). Qualité des institutions et résultats économiques. Un lien vraiment étroit ? *Finances & Développement*, 35-37.
- Favreau, L. et Fall, A. S. (2007). *L'Afrique qui se refait*. Presses de l'Université du Québec.
- Foirry, J-P. (2006). *L'Afrique: continent d'avenir?* Ellipses.
- Fonds Monétaire International (2013). *Women, Work, and the Economy: Macroeconomic Gains from Gender Equity*. IMF Staff Discussion Note.
- Food and Agriculture Organization, NRI et AWARD. (2025). La situation des femmes dans les systèmes agroalimentaires d'Afrique subsaharienne. <https://doi.org/10.4060/cd6631fr>
- Gazibo, M. et Moumouni, C. (dir.) (2024). *Penser les impensés de l'émergence en Afrique*. Presses de l'Université du Québec.
- Gazibo, M. (2026). History, Democratic Theory, and Democratization in Africa. Dans Tornimbeni C. et Scarnecchia T. (eds), *Democracy in Sub-Saharan Africa 2000-2025. A Political Historical Reassessment*, James Currey.
- Gazibo, M. (2022). Learning from Each Other: The Belt and Road Initiative and Africa's infrastructure program. *Brazilian Journal of African Studies*, 7(13), 11-32.
- Gazibo, M. et Mbatia, O. (2012). Reordering International Affairs: The Forum on China-Africa Cooperation. *Austral, Brazilian Journal of Strategy & International Relations*, 1 (1), 51-74.
- Gazibo, M. et Chantal, R. (2011). *Un nouvel ordre mondial made in China*. Presses de l'Université de Montréal.
- Gibney, M., Haschke, P., Arnon, D., Pisanò, A., Barrett, G., Park, B., Barnes, J. (2024). The Political Terror Scale 1976-2023. <http://www.politicalterrorsscale.org/>
- Giddens, A. (1986). *The Constitution of Society: Outline of the Theory of Structuration*. University

- of California Press.
- HAI Stanford University (2025). Artificial Intelligence Index Report 2025.
- Hall, Peter A. et Taylor, R. (1997). La science politique et les trois néo-institutionnalismes. *Revue française de science politique*, (47), 468–96.
- Harambee Youth Employment Accelerator (13 août 2025). Including Women Means Powering Growth.
- Houinato, M. (22 février 2024). ZLECAF : le prochain protocole sur les femmes et les jeunes dans le commerce, une chance pour l'autonomisation des femmes. *Africa Renewal*.
- Hoogeveen, J., Pape, U., (eds.) (2020). Data Collection in Fragile States: Innovations from Africa and Beyond. World Bank.
- IDEA International et Gender Links (2024). Baromètre de la participation politique des femmes en Afrique 2024.
- Jaffrelot, C. (dir.) (2008), L'enjeu mondial: les pays émergents. Presses Sciences Po.
- Johnson, C. A (1982). MITI and the Japanese Miracle. Stanford University Press.
- Kaba, N., Cissé, B., Diagne, I., Grégoire, L-J. (2017). L'Afrique émergente: enjeux et potentialités. Grandvaux.
- Kabou, A. (1991). Et si l'Afrique refusait le développement. L'Harmattan.
- Keohane, R. O. (1984). After Hegemony: Cooperation and Discord in the World Political Economy. Princeton University Press.
- Kelley, J. (20 septembre 2021). There's a deeper story behind the World Bank's ratings scandal. *The Washington Post*.
- Laroussi, A. et Gazibo, M. (2025). The Hegemonic Ambitions of the Belt and Road Initiative: Institutional Contexts in Egypt and Morocco. *African Studies Quarterly*, 23(3-4), 1-20.
- Le Monde (2015). Afrique, l'envol. Hors-série de janvier.
- Le360 (30 octobre 2025). Digital X.O: le Maroc trace sa voie vers une intelligence artificielle souveraine et inclusive. https://fr.le360.ma/economie/digital-x0-le-maroc-trace-sa-voie-vers-une-intelligence-artificielle-souveraine-et-inclusive_EJLYGX6QCNG37BFRGRK5JXFA2A/
- Lin, J. Y. & Monga, C. (2017). Beating the Odds: Jump-Starting Developing Countries. Princeton University Press.
- Lopes, C. (2019). Africa in Transformation. Economic Development in the Age of Doubt. Palgrave Macmillan.
- Lopes, C. (2024). The Self-Deception Trap: Exploring the Economic Dimensions of Charity Dependency within Africa-Europe Relations. Palgrave Macmillan.
- Mahajan, V. (2009). Africa Rising: How 900 Million African Consumers Offer More than You Think. Prentice Hall.
- Mar Dieye, A. (2017). Cross-sectional analysis of case studies of selected African countries' experience towards emergence: Stock-taking, lessons learned, and way forward. Second International Conference on the Emergence of Africa, ICEA II.
- Mastercard Foundation et McKinsey Global Institute (2024). The "Young Women in Africa: Agents of Economic Growth and Transformation by 2030".
- Mbabia, O. (2024). Transformation de l'agriculture et émergence en Afrique. Dans M. Gazibo & C.
- Moumouni (dir.). Penser les impensés de l'émergence en Afrique. Presses de l'université du Québec, 101-122.
- Mbabia, O. (2018). La nouvelle Turcosphère. La Turquie en Afrique. Éditions du Prame.
- McKinsey Global Institute (2020). Solving Africa's Infrastructure Paradox. MGI.

- McKinsey Global Institute (2010). *Lions on the Move: The Progress and Potential of African Economies*. MGI.
- McKinsey Global Institute (2016). *Lions on the Move II: Realizing the Potential of Africa's Economies*. MGI.
- Médard, J-F. (dir.) (1991). *États d'Afrique noire : Formation, mécanisme et crise*. Karthala.
- Mishra, P. K, Mishra, S. K. et Sarangi, M. K. (2020). *Do Women Advancement and Gender Parity Promote Economic Growth? Evidence from 30 Asian Countries*. *Millennial Asia*, 11(1), 5-26.
- NEPAD (2001). *The New Partnership for Africa's Development*. http://www.nepad.org/system/files/framework_0.pdf.
- Nsabimana Abena, A. et Odam, L. (2024). *Data Access for Economic Growth in Africa*. United Nations University. <https://unu.edu/blog-post/data-access-economic-growth-africa>
- North, D. (1991). *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*. Cambridge University Press.
- O'Neill, J. (2001). *Building Better Global Economic BRICs*. *Global Economic Paper*, 66. Goldman Sachs.
- Organisation internationale du travail (2023). *New Data Shine Light on Gender Gaps in the Labour Market*, OIT.
- Ostrom, E. (1990). *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*. Cambridge University Press.
- Ottaway, M., Herbst, J., Mills, G. (2004). *Africa's Big States: Towards a New Realism*. Carnegie Endowment for International Peace.
- Oxford Insights (2026). *The Government AI Readiness Index 2025*.
- Pierson, P. (2004). *Politics in Time: History, Institutions, and Social Analysis*. Princeton University Press.
- Pierson, P. (dir.) (2001). *The New Politics of the Welfare State*. Oxford University Press.
- Radelet, S. (2010). *Emerging Africa: How 17 Countries are Leading the Way*. Brookings Institution Press.
- Rodrik, D. (2005). *Vers une meilleure perception des institutions*. *Revue Problèmes économiques*, 2(868), 25-32.
- Rodrik, D. (2007). *One Economics. Many Recipes: Globalization, Institutions and Economic Growth*. Princeton University Press.
- Rostow, W. W. (1963). *Les étapes de la croissance économique*. Seuil.
- Rotberg, R. (2013). *Africa Emerges. Consummate Challenges, Abundant Opportunities*. Polity Press.
- Routley, L. (2014). *Developmental States in Africa? A Review of Ongoing Debates and Buzzwords*. *Development Policy Review*, 32(2), 159-177.
- Rowden, R. (4 janvier 2013). *The Myth of Africa's Rise: Why the Rumors of Africa's Explosive Growth have been Exaggerated*. *Foreign Policy*.
- Schröter, R., Jovanovic, A., Renn, O. (2014). *Social Unrest: A Systemic Risk Perspective*. *Planet@ Risk*, 2(2), 125-134, Global Risk Forum GRF Davos.
- Sen, A. (1999). *Development as Freedom*. Alfred A. Knopf.
- Seibt, S. (21 janvier 2021). *En Afrique, la crise économique a davantage circulé que le Covid-19*. France 24. <https://www.france24.com/fr/afrique/20210121-en-afrique-la-crise-%C3%A9conomique-a-davantage-circul%C3%A9-que-le-covid-19>
- Severino, J-M. et Hajdenberg, J. (2016). *Entreprenante Afrique*. Odile Jacob.

- Sindzingre, A. (2009). Contraintes économiques et institutions politiques : les impacts des réformes et de la dépendance à l'égard des ressources naturelles. Dans M. Gazibo et C. Thiriot *Le politique en Afrique : État des débats et pistes de recherche*, 289-317. Karthala.
- Smith, S. (2003). *Négrologie. Pourquoi l'Afrique meurt*. Calmann-Lévy.
- Stiglitz, J. E. (1996). Some Lessons from the East Asian Miracle. *World Bank Research observer*, 11(2), 151-177.
- Stiglitz, J. E et Shahid, Y. (2001). *Rethinking the East Asia miracle*. Oxford University Press.
- Thelen, K. (2004). *How Institutions Evolve: The Political Economy of Skills in Germany, Britain, The United States, and Japan*. Cambridge University Press.
- Union africaine (2024). *Stratégie continentale sur l'Intelligence Artificielle. Mettre l'IA au service du développement et de la prospérité de l'Afrique*. UA.
- Union africaine (2016). *Agenda 2063: l'Afrique que nous voulons*. Commission de l'Union africaine. https://au.int/sites/default/files/pages/3657-file-agenda2063_popular_version_fr.pdf
- Union africaine (2009). *Charte africaine de la statistique*. UA. https://au.int/sites/default/files/treaties/36412-treaty-african_charter_on_statistics_fre.pdf
- Van Agtmael, A. (2007). *The Emerging Markets Century*. Simon & Schuster.
- Verick, S. (2014). *Female Labor Force Participation in Developing Countries*. IZA World of Labor. <https://wol.iza.org/articles/female-labor-force-participation-in-developing-countries/long>

MÉTHODOLOGIE

MÉTHODOLOGIE

Classement des pays

L'objectif de ce projet est d'établir ou de définir les scores de 54 pays africains.

1. Mots clés

Dans le cadre de ce projet, nous entendons par :

- *Items* : les variables initiales de départ comme le taux d'alphabétisation.
- *Construit* : le label ou le nom qui sert à désigner ou caractériser un groupe d'items. «Politique» est un exemple de construit.
- *Analyse factorielle* : ce terme est utilisé ici pour désigner l'analyse factorielle en facteurs communs et spécifiques.
- *Méthodes factorielles* : méthodes qui utilisent des facteurs pour définir des construits. L'analyse en composante principale et l'analyse factorielle en sont des exemples.

2. Introduction

Le calcul des scores sociaux économiques de 54 pays africains a nécessité deux étapes principales. Dans la première, on fait recours à l'analyse en composante principale ACP. L'ACP est une méthode introduite par Pearson (1901) très répandue en analyse de données (cf. Jolliffe et Cadima (2016)). Elle permet d'identifier le nombre de dimensions sous-jacentes relatives à chaque groupe de variables. Utilisée pour analyser des données quantitatives à la base, l'ACP produit des axes appelés facteurs/axes principaux à partir d'une combinaison linéaire des variables initiales. Les facteurs générés par l'ACP sont hiérarchisés dans le sens où la variance ou le signal du premier facteur est supérieur à celui du second facteur, celui du second facteur est supérieur au troisième facteur et ainsi de suite.

Les facteurs ou axes de l'ACP sont non corrélés, ils sont aux dires de « l'expression de processus généraux dirigeant la répartition de plusieurs phénomènes qui se retrouvent ainsi corrélés entre eux » (Béguin & Pumain, 2023). Plusieurs auteurs ont d'ailleurs utilisé l'ACP à des données socio-économiques (cf. Guerrien 2003, Makosso-Kallyth 2018, Makosso-Kallyth et Diday 2022). Dans le cadre de ce travail, l'ACP est utilisée à titre exploratoire. La première étape de l'ACP dans ce cadre est de déterminer le nombre de facteurs. Les résultats de l'ACP sont accompagnés de sorties graphiques qui permettent de détecter les principales tendances au niveau de variables et des pays.

Ensuite, à la lumière des résultats de l'ACP, nous utilisons dans une seconde étape l'analyse factorielle en facteurs communs de Spearman (1905). Très similaire à l'ACP, l'analyse factorielle (en facteurs communs) AF construit des facteurs latents ou communs appelés généralement construits. Ces construits s'obtiennent en combinant les variables linéaires observées et en maximisant leur variance commune. Ces facteurs communs représentent des construits ou des scores censés résumer les items appartenant ou décrivant un même phénomène comme la politique et l'économie. Dans une AF, les coefficients peuvent servir de poids dans la formation des construits. Par exemple, à partir des items *absence de trouble*, *corruption*, *leadership*, *démocratie* et *transparence*, l'AF peut faire émerger une dimension permettant de

définir le construit politique. Toutefois, contrairement à l'ACP, l'AF nécessite la spécification a priori du nombre de construits ou facteurs censés décrire les items de départ. Des lors, les ACP effectués à l'étape 1 vont permettre de s'assurer du nombre de sous-dimensions sous-jacentes relatives à chaque groupe d'item.

3. Prétraitements des variables : normalisation, recodages des items, lissage des données

L'application des méthodes factorielles que sont l'ACP et l'analyse factorielle nécessite comme préalable, le recours à des transformations dans le prétraitement des items. Plusieurs transformations peuvent être utilisées à cet égard. Dans le cas où des items appartenant au même construit sont à la fois défavorables pour certains et favorables pour d'autres, les items négativement corrélés sont recodés. C'est le cas de l'item émigration par exemple, item pour lequel la valeur [10,0] a été ramenée à [0,1].

Nous avons également eu recours à la normalisation des données, processus dans lequel tous les items ont été recodés de sorte que toutes les valeurs varient entre 0 et 1. Cette normalisation se fait ainsi par transformation linéaire (à partir des min et des max de départ on a ramené toutes les valeurs entre [0,1]). Dans le cas de variables dépourvues de valeurs maximales (le cas du taux de croissance par exemple), on utilise un lissage exponentiel.

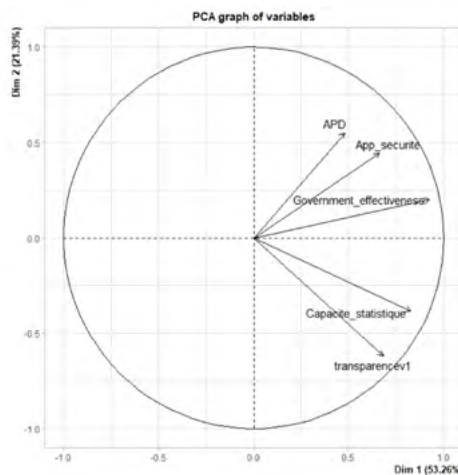
Enfin, pour l'imputation des données manquantes, nous avons utilisé la médiane des items. D'autres méthodes avancées comme l'imputation par la méthode MICE (Multiple Imputation by Chain Equation), les forêts aléatoires ou l'algorithme NIPAL peuvent être utilisées, mais comme méthode, l'approche a priori, et pour des raisons de simplicité, nous avons privilégié l'utilisation de la médiane.

4. ACP des différents items

4.1. État des institutions

L'analyse en composantes principales (ACP) appliquée au bloc de variables liées au facteur « Institution » met en évidence une structuration claire des variables et des pays autour de deux dimensions principales. Le premier axe explique 53,26 % de la variance totale, tandis que le second en explique 21,39 %, soit une variance cumulée d'environ 74,65 %. Ces deux dimensions restituent ainsi l'essentiel de l'information contenue dans les variables institutionnelles (voir figure 6).

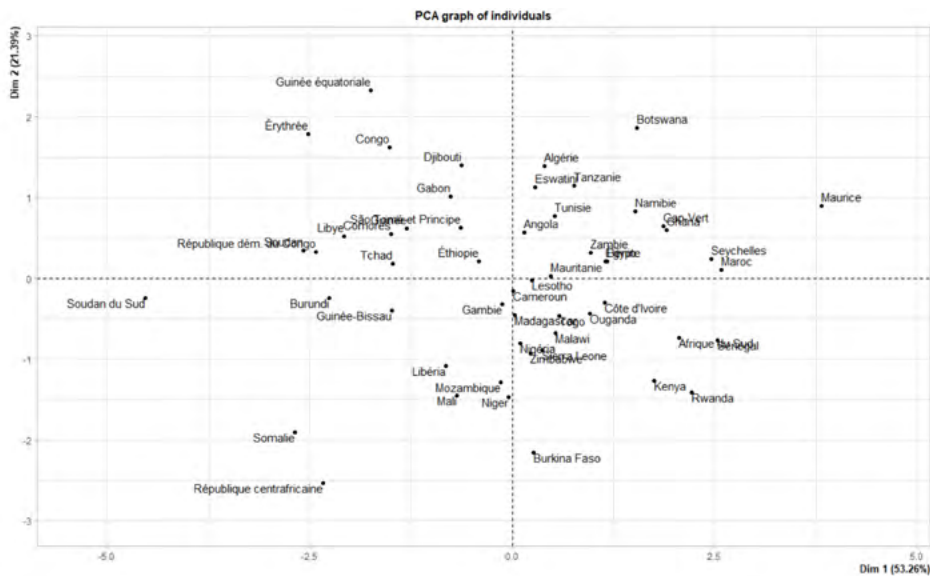
Figure 1 : Profil des Pays Africains



L'examen du cercle des corrélations dans la figure 6 montre que l'ensemble des variables — aide publique au développement (APD), appareil de sécurité, efficacité gouvernementale, capacité statistique et transparence — est positivement corrélé au premier axe. Ce résultat indique que la première dimension synthétise un niveau global de performance institutionnelle. L'axe 1 peut ainsi être interprété comme un gradient de qualité institutionnelle : plus un pays est positionné à droite, plus il présente des niveaux élevés d'efficacité administrative, de capacité technique, de transparence et de structuration sécuritaire.

Le second axe introduit une différenciation plus fine. Il oppose, d'une part, les variables APD (Aide Publique au Développement) et appareil de sécurité (corrélées positivement à l'axe 2) et, d'autre part, la transparence et la capacité statistique (corrélées négativement). Cette dimension semble distinguer deux profils institutionnels : un profil davantage marqué par la logique sécuritaire et l'appui extérieur, et un profil davantage centré sur la qualité administrative et la transparence.

Figure 7 : ACP Pays Visualisation : Institutions



La projection des pays sur le plan factoriel (voir figure 7) explique cette structuration. Sur l'axe 1, une opposition nette apparaît entre, d'un côté, des pays tels que Maurice, les Seychelles, le Maroc, Le Sénégal, le Botswana, la Namibie ou le Ghana, situés à l'extrême droite et caractérisés par de fortes performances institutionnelles, et, de l'autre, des pays comme la Somalie, la République centrafricaine, le Soudan du Sud, la République démocratique du Congo ou l'Érythrée, positionnés à gauche et présentant de faibles scores sur l'ensemble des indicateurs institutionnels. L'axe 1 traduit ainsi un continuum allant de la fragilité institutionnelle à la consolidation institutionnelle.

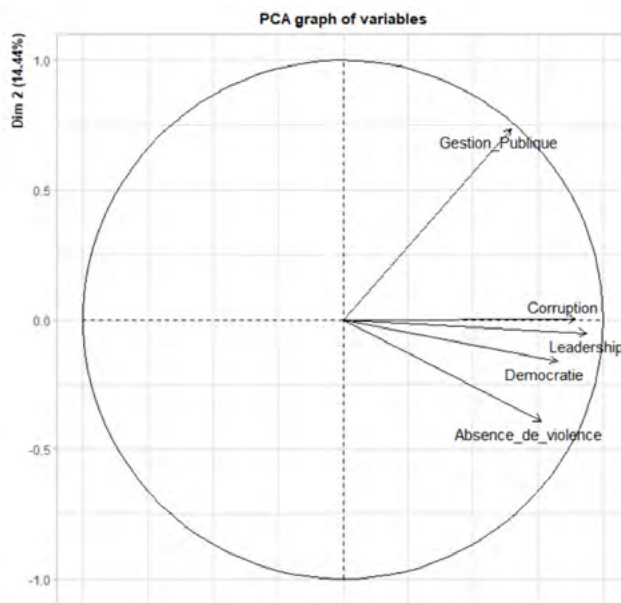
L'axe 2 en revanche, affine cette lecture en mettant en évidence des différences dans la nature des performances institutionnelles. Certains pays combinent une bonne qualité

institutionnelle globale et une forte structuration sécuritaire ou un niveau important d'APD, tandis que d'autres se distinguent davantage par leur transparence administrative et leur capacité statistique. Ainsi, au-delà de la hiérarchie générale révélée par l'axe 1, l'axe 2 met en lumière des configurations institutionnelles différenciées.

4.2. Politique

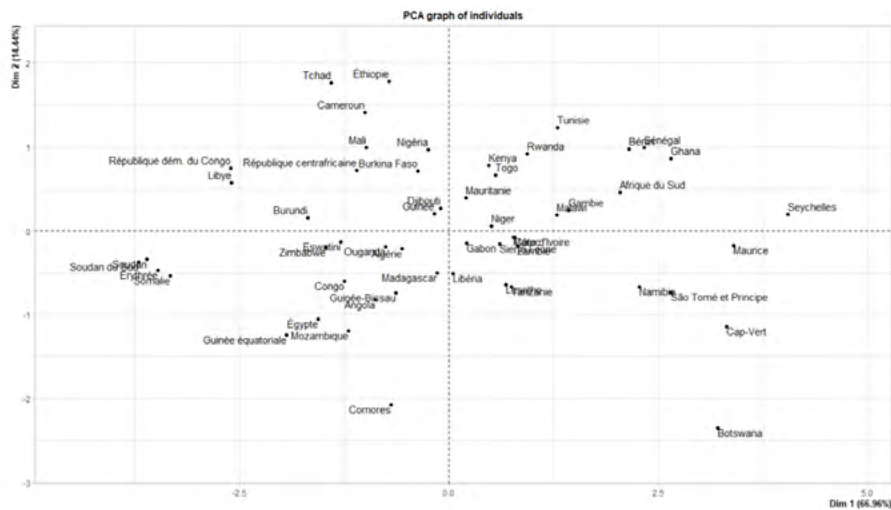
Nous effectuons, dans un premier temps, un ACP des cinq items ayant trait à la politique. Les deux premières dimensions (ou axes) présentent des pourcentages de variance expliquée de 66,96 % et 14,44 %, soit un pourcentage cumulé de 81,40 %. Les deux premières composantes de l'ACP restituent ainsi plus de 80 % de l'information véhiculée par les items de départ. Toutes les variables sont corrélées à l'axe 1, tandis que seules les variables « Absence de violence » et « Gestion publique » sont corrélées à l'axe 2.

Figure 4 : ACP Variables Visualisation : Politique



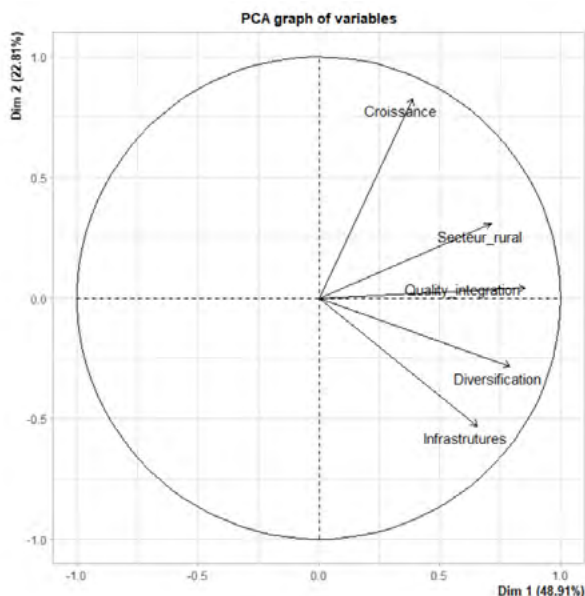
La figure ci-dessous propose une interprétation au niveau des pays. Concernant l'axe 1, le Cap-Vert, Maurice, le Botswana, les Seychelles et São Tomé-et-Principe — c'est-à-dire les pays situés à l'extrême droite de l'axe horizontal — apparaissent comme les leaders en matière politique. En revanche, des pays tels que l'Érythrée, la Somalie, la République démocratique du Congo, le Soudan du Sud, la Libye et la Guinée équatoriale présentent, de manière générale, des valeurs très faibles pour les items liés à la politique (gestion publique, corruption, leadership, démocratie, absence de violence).

S'agissant de l'axe 2, on constate que, pour le Cameroun, le Tchad et l'Éthiopie, les scores relatifs au construit politique sont plus élevés en matière de gestion publique que pour les autres items, à savoir la démocratie, le leadership, l'absence de violence et la corruption. À l'inverse, on observe la situation contraire pour le Botswana et les Comores.



4.3. Économie

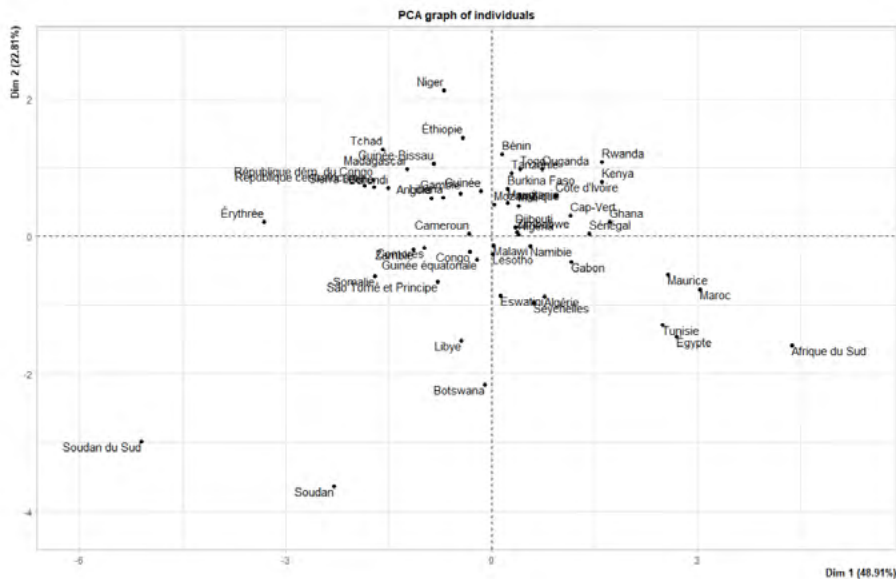
Figure 12 : ACP Variables Visualisation : Économie



L'ACP réalisée sur les variables économiques restitue 71,72 % de la variance totale sur les deux premiers axes (Dim 1 : 48,91 % ; Dim 2 : 22,81 % dans les figures 12 et 13), attestant d'une qualité de représentation satisfaisante qui légitime l'interprétation du plan factoriel. Le premier axe, dominant, est défini positivement par quatre variables fortement corrélées — Secteur rural, Qualité de l'intégration régionale, Diversification et Infrastructures — formant un continuum cohérent de transformation structurelle de l'économie (cf. figure 12). Il peut être interprété comme un

axe de diversification et de modernisation économique, opposant les économies structurellement diversifiées aux économies peu transformées. Le second axe est quasi-exclusivement porté par la variable Croissance, dont l'orthogonalité aux autres variables traduit une indépendance entre la dynamique conjoncturelle de croissance et le niveau de structuration.

Figure 13 : ACP Pays Visualisation : Économie



La distribution des pays dans le plan factoriel (cf. figure 13) révèle une polarisation marquée selon l'axe 1. Le quadrant inférieur droit concentre les économies les plus structurées du continent — Afrique du Sud, Maroc, Égypte, Maurice, Tunisie — caractérisées par une diversification économique avancée, des infrastructures développées et une intégration de qualité aux marchés. À l'opposé, le quadrant gauche regroupe les États les plus fragiles (République centrafricaine, Érythrée, Soudan du Sud), peinant à enclencher une transformation productive. Le quadrant supérieur se distingue par la présence de pays à forte croissance conjoncturelle mais faible diversification structurelle (Niger, Éthiopie, Soudan), illustrant le paradoxe de croissances élevées non accompagnées de modernisation économique. Enfin, des pays comme Botswana et Libye, positionnés en bas du plan, affichent une bonne dotation infrastructurelle mais une croissance atone, suggérant une phase de maturité ou de dépendance aux ressources extractives.

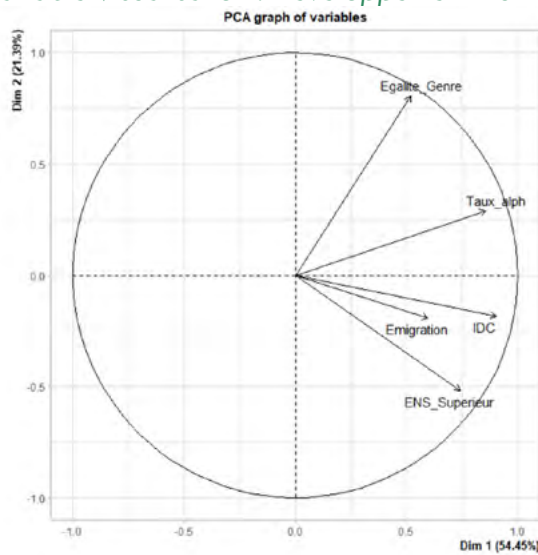
Cette ACP met en évidence une dichotomie structurelle persistante au sein de l'espace économique africain, articulée autour de l'opposition entre économies diversifiées et intégrées d'une part, et économies peu transformées de l'autre. Le résultat le plus saillant demeure l'absence de lien de cause à effet entre croissance et transformation structurelle, qui invalide toute lecture linéaire du développement et plaide pour une distinction analytique rigoureuse entre performance conjoncturelle et modernisation productive. Ces résultats confortent les approches structuralistes du développement qui font de la diversification économique — et non de la seule croissance — le vecteur central de la transformation économique. Enfin, la Tunisie, Maurice, La

Libye, les Seychelles, l'Égypte, le Maroc et l'Afrique du Sud sont les pays en tête pour ce qui est de l'économie. La Libye se démarque par sa croissance.

4.4. Développement humain

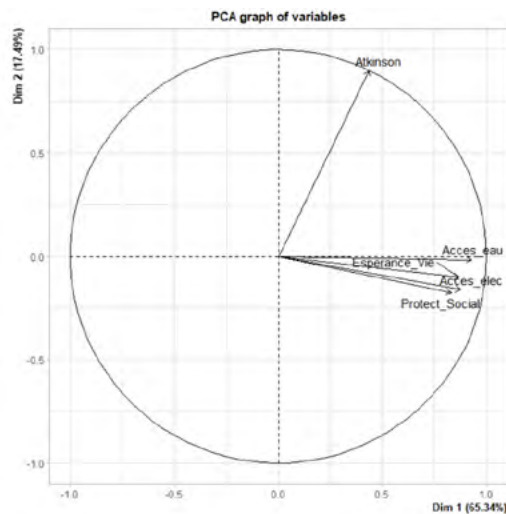
L'ACP appliquée au bloc « développement humain » met en évidence dans la figure 8 deux dimensions principales expliquant respectivement 54,45 % et 21,39 % de la variance totale, soit une variance cumulée d'environ 75.84 %. La première dimension, à laquelle l'ensemble des variables est positivement corrélé (taux d'alphabétisation, Index de développement, enseignement supérieur, émigration et égalité de genre), peut être interprétée comme un gradient global de développement humain. Elle traduit un niveau général de développement humain. La seconde dimension introduit une différenciation qualitative en opposant principalement l'égalité de genre et le Taux d'alphabétisation à l'enseignement supérieur, l'IDC et à l'émigration. Elle met ainsi en évidence des profils distincts de développement humain, certains pays se caractérisant davantage par l'inclusion sociale et l'égalité, d'autres par la performance éducative supérieure et la mobilité internationale.

Figure 8 : ACP Variable Visualisation : Développement Humain



4.5. Société

Figure 10 : ACP Variables Visualisation : Société



L'Analyse en Composantes Principales réalisée sur cinq variables sociales — accès à l'eau, accès à l'électricité, espérance de vie, protection sociale et Index d'Atkinson — restitue 82,83 % de la variance totale sur deux axes, attestant d'une excellente qualité de représentation des figures 10 et 11. Le premier axe factoriel (65,34 % de variabilité) est défini positivement et de manière très cohérente par quatre variables : Accès à l'eau, Espérance de vie, Accès à l'électricité et Protection sociale. Ces vecteurs, dont les projections sur l'axe 1 sont proches de 1, témoignent d'une très forte corrélation positive entre ces indicateurs. Ce résultat est théoriquement robuste : l'accès à l'eau potable, à l'électricité, une espérance de vie élevée et une couverture sociale développée constituent des composantes interdépendantes du développement humain, se renforçant mutuellement dans un processus cumulatif de transformation sociale. L'axe 1 peut ainsi être interprété comme un axe de développement social structurel, opposant les pays dotés de systèmes sociaux développés et d'infrastructures de base accessibles à ceux qui en sont dépourvus.

Le deuxième axe (17,49 %) cependant est quasi-exclusivement défini par la variable Atkinson, dont le vecteur est presque perpendiculaire aux quatre variables de l'axe 1. Cette orthogonalité est un résultat analytiquement significatif : elle traduit une indépendance relative entre le niveau de développement social structurel d'un pays et son degré d'inégalité dans la distribution des ressources. Autrement dit, un pays peut présenter de bons indicateurs d'accès aux services essentiels tout en étant caractérisé par de fortes inégalités distributives, et inversement. Ce résultat invite à ne pas confondre répartition équitable des richesses et développement social.

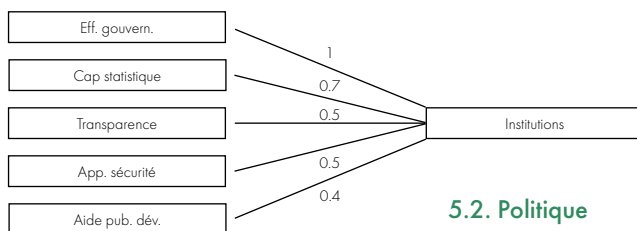
Dans la figure 11, la projection des pays africains dans le plan factoriel permet d'identifier quatre profils distincts, correspondant aux quatre quadrants du plan.

de ce projet. Cependant, l'analyse factorielle nécessite la connaissance a priori du nombre de dimensions, ce qui n'est pas le cas de l'ACP.

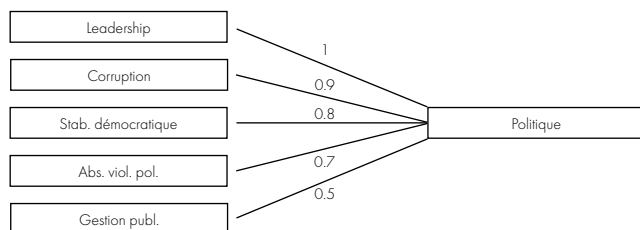
Fort des résultats des précédentes ACP, l'on peut dire que la dimension 1 peut suffire pour décrire ces items. Par conséquent les analyses factorielles effectuées auront 1 dimension.

L'analyse factorielle des items produits une série de sorties numériques parmi lesquelles figurent des coefficients associés à chaque item de départ. Ces sorties numériques nous permettent de voir à quel point les items participent à la formation du construit. Les coefficients normalisés associés aux items sont une sorte de poids et ces poids peuvent être utilisés dans la définition des scores des pays. Ces scores seront soit des moyennes de construits ou des sommes pondérées. Les résultats relatifs à l'analyse factorielle pour les différents groupes sont reportés ci-dessous :

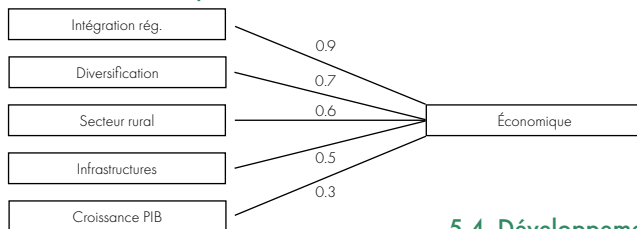
5.1. Capacités institutionnelles



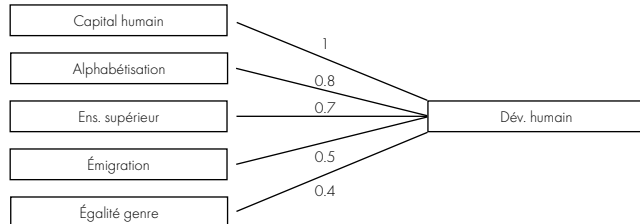
5.2. Politique



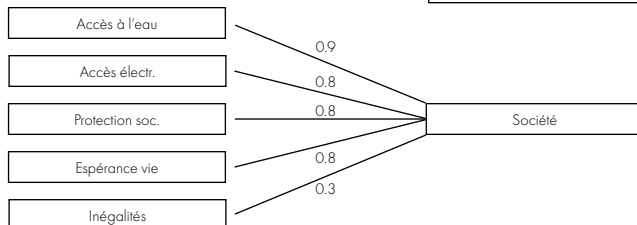
5.3. Économique



5.4. Développement humain



5.5. Société



5. Principales Étapes :

Étapes principales relatives au scoring :

- Normalisation par changement d'échelles des données par translation (pour les variables ayant un minimum et un maximum définis et connus) ou par lissage exponentielle ($1/(\exp(-kx)-1)$) ou x représente un item (variable initiale) et k une constante de normalisation.
- Imputation des données manquantes.
- Détermination des poids des items par analyse factorielle ou calcul des moyennes.

Références

- Beguin M., Pumain D. (2023). La représentation des données géographiques. Statistique et cartographie. Armand Collin.
- Guerrien, Marc. (2003). L'intérêt de l'analyse en composantes principales (ACP) pour la recherche en sciences sociales: Présentation à partir d'une étude sur le Mexique. Cahiers des Amériques latines. 43. 181-192. 10.4000/cal.7364.
- Joliffe IT, Cadima J. (2016), Principal component analysis: a review and recent development. Philosophical Transactions of the Royal Society A: Mathematical, Physical and Engineering Sciences, vol. 374, issue 2065, p. 20150202
- Makosso-Kallyth S. (2018). Analyse en composante principale d'un tableau de distributions macroéconomiques, pp.55-74
- Makosso-Kallyth S., Diday E. (2022). Principal Component Analysis of Distributional Data. In Analysis of Distributional Data. 1st Edition, 42 p., Chapman and Hall/CRC Press.
- Pearson, K. LIII. (1901). On lines and planes of closest fit to systems of points in space. Philosophical Magazine Series 6, 2, 559-572.
- Spearman, C (1905). General intelligence objectively determined and measured. Amer. J. Psych., 1905, 15, 201-93.

DESCRIPTION DETAILLÉE DES INDICATEURS ET SOURCES

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES INDICATEURS

Dimension thématique - Capacités institutionnelles	
Efficacité gouvernementale	Définition : Cet indicateur saisit les perceptions de la qualité du service public; de la qualité de la fonction publique et de son degré d'indépendance par rapport aux pressions politiques; de la qualité de la formulation et de la mise en œuvre des politiques et de la crédibilité de l'engagement du gouvernement à l'égard de ces politiques. Période : 2024 Source : The Worldwide Governance Indicators (WGI)
Capacité statistique	Définition : Le score global des Indicateurs de performance statistique est un score composite mesurant la performance des pays selon cinq piliers : l'utilisation des données, les services de données, les produits de données, les sources de données et l'infrastructure de données. Le cadre des Indicateurs de performance statistique s'étend à de nouveaux domaines, notamment l'utilisation des données, les données administratives, les données géospatiales, les services de données et l'infrastructure de données. Les indicateurs fournissent un cadre permettant aux pays d'évaluer leur position dans plusieurs dimensions. Période : 2024 Source : Banque mondiale, <i>Statistical Performance Indicators</i>
Transparence	Définition : L'indicateur qui est associé à la notion d'intégrité des institutions renvoie aux points suivants : « En pratique, les allégations de corruption contre les politiciens de haut niveau et/ou les fonctionnaires de tous les niveaux sont examinées par un organe indépendant. En pratique, l'organe (ou les organes) qui enquête sur les allégations de corruption dans le secteur public est effectif. En pratique, les nominations au sein de l'organe (ou des organes) qui enquête sur les allégations de corruption dans le secteur public renforcent l'indépendance de l'organe. En pratique, le mécanisme permettant aux citoyens de signaler l'inconduite policière ou le recours abusif à la force est effectif. » Période : Septembre 2022 – Septembre 2023 Source : Global Integrity, <i>Africa Integrity Indicators 2024</i>
Appareil de sécurité	Définition : L'indicateur considère les menaces à la sécurité d'un État telles que les bombardements, les attaques et les décès liés aux combats, les mouvements rebelles, les mutineries, les coups d'État ou le terrorisme. Il prend également en compte les facteurs criminels graves, tels que le crime organisé et les homicides, et la confiance perçue des citoyens dans la sécurité intérieure. Dans certains cas, l'indicateur peut s'étendre au-delà des forces militaires ou policières traditionnelles pour inclure les milices privées financées ou soutenues par l'État et qui terrorisent les opposants politiques, les « ennemis » supposés ou les civils considérés comme sympathiques à l'opposition. Dans d'autres cas, l'« Appareil de sécurité » d'un État peut inclure un « État profond », qui peut consister en des unités secrètes de renseignement ou d'autres forces de sécurité irrégulières, qui servent les intérêts d'un leader ou d'une clique politique. Période : 2024 Source : Fund for Peace, <i>Fragile States Index 2025</i>
Aide publique au développement nette reçue (% RNB)	Définition : L'aide publique au développement (APD) nette désigne les décaissement de prêts consentis à des taux concessionnels (hors remboursement de capital) et les subventions des agences membres du Comité d'aide au développement (CAD), des institutions multilatérales et des pays non membres du CAD pour promouvoir le développement économique dans les pays et territoires bénéficiaires d'APD. Période : 2023 Source : Comité d'aide au développement et Banque mondiale

Index de l'émergence en Afrique

Dimension thématique - Politique	
Leadership	Définition : Le Management Index évalue la qualité de la gouvernance des décideurs politiques d'un pays. Sont pris en compte dans cette évaluation : la capacité du leadership politique à gérer efficacement les réformes dans le but d'atteindre ses priorités; l'efficacité avec laquelle le gouvernement utilise les ressources disponibles de manière optimale; l'établissement de consensus par le leadership politique sur les réformes avec d'autres acteurs de la société sans sacrifier ses objectifs; la disposition et la capacité du leadership à embrasser une coopération avec des partenaires et des organisations externes. Période : Février 2021 - Janvier 2023 Source : Bertelsmann Stiftung, <i>Governance Index 2024</i>
Corruption	Définition : L'indice de perception de la corruption (IPC) est un indicateur mondial de la corruption dans le secteur public. Il mesure le degré de corruption perçu comme existant dans les administrations publiques et la classe politique. Les enquêtes IPC posent des questions afférentes à l'abus d'un pouvoir officiel dans un intérêt personnel ou se rapportant à la vigueur des politiques de lutte contre la corruption, englobant par-là la corruption administrative et la corruption politique. Période : 2024 Source : Transparency International, <i>Corruption Perceptions Index 2025</i>
Stabilité démocratique	Définition : Le rapport annuel Freedom in the World évalue l'état des libertés politiques et civiles dans le monde. Pour chaque pays et territoire, le rapport analyse le processus électoral, le pluralisme politique et la participation, le fonctionnement du gouvernement, la liberté d'expression et de croyance, les droits associatifs et organisationnels, la primauté du droit et l'autonomie personnelle et les droits individuels. Note: Partant des données de Freedom House, nous avons choisi de procéder à la somme des performances annuelles sur une durée de vingt ans. Cette option permet de rendre compte de deux aspects de la consolidation démocratique à savoir la longévité ou la durée du fonctionnement des institutions démocratiques et le respect des cycles électoraux. Concrètement, pour chaque année "Libre" nous avons attribué 1 point, 0.5 pour chaque année "Partiellement libre" et 0 point pour chaque année "Non libre". La somme des points, sur 20 ans, a ensuite été normalisée pour obtenir le score de l'indicateur. Période : 2004 – 2024 Source : Freedom House, <i>Freedom in The World</i>
Absence de violence politique	Définition : La violence politique renvoie au recours à la force par un groupe dont l'objectif ou la motivation a une signification politique. Elle se manifeste par exemple par des actes tels que le refus de reconnaissance d'une pleine citoyenneté, l'absence de représentation, des emprisonnements et détentions illégaux, etc. Période : 2024 Source : Fondation Mo Ibrahim, <i>L'Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique 2025</i>
Gestion publique	Définition : Cet indicateur couvre les volets énoncés ci-après : « En pratique, les grandes dépenses font l'objet d'appel d'offres. En pratique, les citoyens peuvent avoir accès aux résultats et aux documents relatifs aux marchés publics (intégralité du contrat, soumission d'offres, rapports d'exécution, audits financiers, etc.). En pratique, les dépenses publiques sont approuvées par le corps législatif sur une base annuelle.» Période : Septembre 2022 – Septembre 2023 Source : Global Integrity, <i>Africa Integrity Indicators 2024</i>

Description détaillée des indicateurs et sources

Dimension thématique - Économique	
Qualité de l'intégration régionale	Définition : L'indicateur «Qualité de l'intégration régionale» mesure le degré/niveau de la libre circulation des biens et de mouvement sur tout le continent africain et évalue l'évolution de la situation à travers le continent. L'indice se compose de cinq catégories socio-économiques fondamentales: les infrastructures régionales, l'intégration commerciale, l'intégration financière et macro-économique, l'intégration productive et la libre circulation des personnes. Le rapport couvre les pays membres des huit communautés économiques régionales reconnues par l'Union africaine. Période : 2019 Source : Banque africaine de développement, <i>Indice de l'intégration régionale en Afrique, 2019</i>
Diversification économique	Définition : Cet indicateur mesure le degré de diversification des exportations. La diversification économique est considérée ici comme un processus de moyen à long terme qui requiert, surtout dans les pays exportateurs de produits de base, de passer d'un stock d'actifs essentiellement constitués par les ressources naturelles à un portefeuille plus équilibré entre capital physique et humain. Période : 2024 Source : Fondation Mo Ibrahim, <i>Indice Ibrahim de la gouvernance africaine 2025</i>
Secteur rural	Définition : L'indicateur «Secteur rural» fournit des informations sur la qualité du milieu rural et donc de l'agriculture en recensant huit dimensions complémentaires: le climat des échanges en zone rurale, les ressources du développement rural, le système de soutien agricole, l'évaluation des politiques agricoles, l'accès à la terre et aux ressources en eau en zone rurale, l'engagement avec les organisations rurales, l'égalité de la représentation en zone rurale et la redevabilité et transparence en zone rurale. Période : 2024 Source : Fondation Mo Ibrahim, <i>Indice Ibrahim de la gouvernance africaine 2025</i>
Infrastructures	Définition : L'indice africain de développement de l'infrastructure (AIDI) a principalement pour objectif de : surveiller et évaluer l'état et les progrès du développement des infrastructures sur l'ensemble du continent; aider à l'allocation des ressources; et contribuer au dialogue sur les politiques au sein de la Banque et entre la Banque, les pays membres et d'autres organisations de développement. L'AIDI repose sur quatre composantes principales: les transports, l'électricité, les technologies de l'information et de la communication (TIC) et la distribution d'eau et l'assainissement. Période : 2024 Source : Banque africaine de développement (BAD), <i>The Africa Infrastructure Development Index (AIDI) 2025</i>
Croissance du PIB (% annuel)	Définition : Taux de pourcentage annuel de croissance du PIB aux prix du marché basé sur les devises locales constantes. Les données agrégées sont basées sur les dollars américains constants de 2010. Le Produit intérieur brut (PIB) désigne la somme de la valeur ajoutée brute de tous les producteurs résidents d'une économie plus toutes les taxes sur les produits et moins les subventions non incluses dans la valeur des produits. Période : 2024 Source : Fonds monétaire international, <i>World Economic Outlook, 2025</i>

Index de l'émergence en Afrique

Dimension thématique - Développement humain	
Capital humain	Définition : Le capital humain correspond à l'ensemble des connaissances, compétences et conditions de santé que les individus accumulent tout au long de leur vie et qui leur permet de réaliser pleinement leur potentiel en devenant des membres productifs de la société. Le développement du capital humain joue un rôle déterminant pour mettre fin à l'extrême pauvreté et renforcer l'inclusion sociale. Période : 2019 Source : Banque mondiale, <i>The Human Capital Project, 2020</i>
Taux d'alphabétisation	Définition : Renseigne sur le pourcentage des membres de la population âgée de 15 ans et plus qui savent à la fois lire et écrire et comprendre un texte simple et court sur la vie quotidienne. En général, on entend par "alphabètes" les personnes qui savent non seulement lire et écrire, mais encore compter, c'est-à-dire faire des calculs arithmétiques simples. Période : 2024 Source : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), <i>Alphabétisme des adultes</i>
Enseignement supérieur, inscriptions (% brut)	Définition : Cet indicateur indique le taux brut des inscriptions dans l'éducation supérieure, indépendamment de l'âge, exprimé en pourcentage de la population totale du groupe de cinq ans après la sortie de l'école secondaire. Correspond aux programmes des niveaux 5 et 6 de la CITE (Classification Internationale Type de l'Éducation). Période : 2024 ou l'année la plus récente des données disponibles Source : Institut de Statistique de l'UNESCO
Émigration des personnes qualifiées	Définition : Cet indicateur considère l'impact économique de la mobilité des populations et les conséquences que cela pourrait avoir sur le développement d'un pays. D'une part, il peut s'agir de l'émigration volontaire de la classe moyenne -en particulier des segments économiquement productifs de la population tels que les entrepreneurs ou les travailleurs qualifiés comme les médecins- en raison de la détérioration de la situation économique dans leur pays d'origine et l'espoir de trouver de meilleures opportunités à l'étranger. D'autre part, il peut être question du déplacement forcé de professionnels ou d'intellectuels qui fuient leur pays en raison de persécutions ou d'une répression réelle ou redoutée; et plus précisément de l'impact économique que le déplacement peut engendrer sur une économie par la perte de main-d'œuvre qualifiée. Aussi, les enquêtes posent entre autres deux questions importantes : la classe moyenne commence-t-elle à retourner dans le pays? Y a-t-il une grande quantité de fonds transférés à des familles dont les parents sont à l'étranger? Période : 2024 Source : Fund for Peace, <i>Fragile States Index 2025</i>
Égalité de genre	Définition : L'Indice de l'égalité de genre mesure l'égalité des genres à travers trois dimensions distinctes : l'égalité dans les opportunités économiques, l'égalité dans le développement humain et l'égalité dans les lois et institutions. Chaque dimension se fonde sur une série d'indicateurs qui apportent ensemble des réponses à six questions : 1) Les femmes et les hommes ont-ils les mêmes chances dans les affaires et dans l'emploi ? 2) Les filles et les garçons ont-ils les mêmes chances à l'école ? 3) Les femmes ont-elles accès à des services de santé reproductive ? 4) Les femmes et les hommes sont-ils équitablement représentés dans les institutions ? 5 Les femmes et les hommes ont-ils les mêmes droits légaux ? 6) Les femmes et les hommes ont-ils les mêmes droits dans le ménage ? Période : 2019 Source : African Development Bank, <i>Africa Gender Index Report 2024, AfDB.</i>

Description détaillée des indicateurs et sources

Dimension thématique - Société	
Accès à l'eau potable	Définition : Les services d'eau potable font référence à l'accessibilité, à la disponibilité et à la qualité de la principale source utilisée par les ménages pour boire, pour la cuisiner, l'hygiène personnelle et autres usages domestiques. Le JMP retient deux types de service de fourniture d'eau. Un service d'eau potable de base implique qu'un aller-retour pour collecter de l'eau prend 30 minutes ou moins. Une source améliorée quant à elle remplit les trois critères suivants : le service doit être accessible sur place, l'eau doit être disponible en cas de besoin, et l'eau fournie doit être exempte de contamination. Période : 2024 Source : WHO/UNICEF Joint Monitoring Programme for Water Supply, Sanitation and Hygiene (JMP)
Accès à l'électricité	Définition : L'accès à l'électricité correspond au pourcentage de la population disposant d'un accès à l'électricité. Les données sur l'électrification sont obtenues auprès de l'industrie, d'enquêtes nationales et de sources internationales. Période : 2023 Source : Banque mondiale, <i>Énergie et mines</i>, <i>Les données ouvertes de la Banque mondiale</i>
Dépenses publiques de protection sociale (% PIB)	Définition : La protection sociale, ou la sécurité sociale, se définit par un ensemble de politiques et de programmes visant à réduire et prévenir la pauvreté et la vulnérabilité tout au long du cycle de vie. La protection sociale inclut les prestations à l'enfance et aux familles, les prestations de maternité, de chômage, d'accidents du travail et de maladies professionnelles, de maladie, de vieillesse et d'invalidité et les prestations aux survivants. Elle comprend également la protection de la santé. Période : 2023 ou l'année plus récente des données disponibles. Source : Organisation internationale du travail (OIT), <i>Rapport mondial sur la protection sociale 2024-2026</i>
Espérance de vie	Définition : Le nombre moyen d'années qu'un nouveau-né pourrait s'attendre à vivre, s'il devait passer la vie exposée aux taux de décès sexuels et spécifiques à l'âge en vigueur au moment de sa naissance, pour une année donnée, dans un pays, territoire ou zone géographique donnée. L'espérance de vie à la naissance reflète le taux global de mortalité d'une population. Il résume le taux de mortalité qui prévaut dans tous les groupes d'âge - enfants et adolescents, adultes et personnes âgées. L'espérance de vie est exprimée ici sous forme d'un index avec une valeur minimale de 20 ans et une valeur maximale de 85 ans. Période : 2023 Source : Programme des Nations unies pour le développement, <i>Données sur le développement humain</i>
Inégalité de revenu (Indice d'Atkinson)	Définition : L'indice d'Atkinson est une mesure des inégalités. Il mesure les inégalités sur une échelle de 0 à 1, les valeurs les plus élevées indiquant une plus grande inégalité. Ce résultat peut parfois être exprimé en pourcentage, de 0 à 100 %. Une valeur de 0 indique une égalité parfaite : tout le monde a le même revenu. Une valeur de 1 indique une inégalité parfaite : une seule personne perçoit tous les revenus, tandis que les autres ne reçoivent rien.. Période : 2023 Source : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), <i>Données sur le développement humain</i>

SCORES DES 25 INDICATEURS PAR PAYS

Les scores sont exprimés suivant une échelle de 0 à 100, 0 étant le moins bon et 100 le meilleur score.

PAYS	CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES				POLITIQUE				ÉCONOMIQUE				DÉVELOPPEMENT HUMAIN				SOCIÉTÉ								
	Efficacité du gouvernement	Capacité statistique	Transparence	Appareil de sécurité	APD nette reçue	Leadership	Corruption	Stabilité démocratique	Absences de troubles sociaux	Gestion publique	Intégration régionale	Diversification économique	Secteur rural	Infrastructures	Croissance du PIB	Capital humain	Enseignement supérieur	Émigration qualifiée	Égalité de genre	Accès à l'eau	Accès électrique	Protection sociale	Espérance de vie	Inégalités de revenu	
Afrique du Sud	46.95	81.3	56.25	37	59.99	63.3	44	100	41.7	50	62	84	63.2	94.25	62.48	43	91	23	57	69.4	83.5	87.7	63.4	66	40
Algérie	46.46	55.2	18.75	45	60.10	50	33	0	50	25	28	59	69.4	98.3	69.64	53	75	54	54	39.3	89	100	60.2	76	83
Angola	36.07	58.2	31.25	37	60.10	50.3	29	5	50	12.5	23	48.65	64.3	62.45	71.09	36	66	10	47	61.4	59.5	51.1	8.7	65	42
Bénin	47.74	71	31.25	50	58.21	64.2	42	85	50	62.5	34	54.97	63.9	55.12	77.03	40	51	10	42	42.7	46	57	8.4	61	61
Botswana	59.45	64.2	12.5	65	59.59	77.7	55	100	100	12.5	30	55.87	55.3	91.99	53.99	41	81	21	58	56.6	82	76	13.5	69	55
Burkina Faso	34.33	76.4	56.25	5	57.37	49.8	31	42.5	16.7	37.5	37	46.99	67.8	66	71.91	38	41	9	31	42.1	41	21.7	9.7	61	57
Burundi	31.78	45.2	6.25	25	53.48	36.5	19	22.5	25	25	20	34.83	67.3	68.48	70.47	39	71	5	51	58	55.5	11.6	16.1	64	60
Cameroun	35.77	66	31.25	22	59.41	42.3	27	0	25	50	26	53	63.8	70.75	69.21	40	73	17	34	47	59	72	10	64	47
Cap-Vert	59.41	59.9	43.75	61	58.65	63.3	58	100	100	37.5	34	50.07	73.2	93.69	76.49	45	88	24	23	68.6	87.5	98.6	60.3	76	55
Comores	27.84	50.5	6.25	47	55.56	43.8	20	50	75	0	35	40.78	39	72.21	68.78	40	76	19	29	39.4	71	89.8	3.1	67	48
Congo	29.75	38.9	6.25	39	59.16	31.3	21	2.5	75	25	31	53.32	55.2	69.14	67.26	42	76	12	39	43.8	63	51.3	14.2	66	45
Côte d'Ivoire	45.2	70.2	43.75	37	59.01	61.2	36	30	62.5	37.5	35	58.3	72.5	70.17	74.27	38	50	11	45	42.2	58.5	72.1	12.1	62	57
Djibouti	41.75	38.1	18.75	50	58.10	55.4	30	12.5	50	37.5	39	49.36	45.9	82.1	76.13	32	60	5	61	42.5	80	65.2	12.3	66	71
Égypte	49.45	78.1	25	27	60.10	41.3	33	2.5	33.3	0	42	78	67.8	99.39	66.82	49	79	38	53	41.2	97	100	36.6	72	81
Érythrée	23.03	27.1	0	43	57.77	10.8	22	0	8.3	0	16	40.41	32.9	43.49	70.47	32	65	3	13	39.4	63	54.4	8.4	69	56
Eswatini	36.15	61	18.75	58	59.19	29.6	32	0	50	25	28	64	50.4	80.92	68.14	37	91	6	43	52.2	72	86.4	36.1	64	40
Éthiopie	38.78	61.7	18.75	21	58.69	43	39	12.5	0	50	28	52.42	66.6	50.14	77.21	38	60	10	41	47.3	33	55.4	7.4	67	64
Gabon	40.31	45.5	18.75	21	60.02	52.5	31	10	75	37.5	34	58.34	63.6	87.33	69.00	46	85	15	57	65.1	73	94.1	37	68	69
Gambie	40.92	67	18.75	46	54.79	64	37	35	75	50	35	34.55	57.8	76.78	73.50	42	52	13	32	38.9	67.5	66.9	6.5	66	60
Ghana	52.5	65.7	43.75	63	59.38	71.7	43	100	50	62.5	40	57.99	76.6	84.5	73.50	45	76	19	35	50.5	61	89.5	25.2	65	49
Guinée	34.07	49.9	12.5	13	59.19	54	25	25	50	37.5	30	45.62	67.8	70.75	73.11	37	40	7	40	37.7	53.5	51.1	3.7	61	68
Guinée-Bissau	24.75	47.5	31.25	24	56.93	42.5	21	20	75	25	30	36.63	63.8	59	70.47	38	64	3	36	30.9	53.5	40.5	2.5	64	65
Guinée équatoriale	28.35	32.1	0	44	60.10	38.3	17	25	37.5	0	30	56.66	63.8	64.02	63.41	47	88	5	66	41.9	53.5	66.9	5.2	64	81
Kenya	45.55	73.4	68.75	31	59.23	54.2	30	50	41.7	50	44	60.2	81.1	61	71.71	55	82	10	37	59	53.5	76.2	9	64	60
Lesotho	38.76	58.2	37.5	45	57.70	50.3	38	75	50	25	30	53.72	61.9	76.04	67.92	40	90	10	28	82.4	63	57.3	11.7	57	49

Description détaillée des indicateurs et sources

PAYS	CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES				POLITIQUE				ÉCONOMIQUE				DÉVELOPPEMENT HUMAIN				SOCIÉTÉ								
	Efficacité du gouvernement	Capacité statistique	Transparence	Appareil de sécurité	APD nette reçue	Leadership	Corruption	Stabilité démocratique	Absences de troubles sociaux	Gestion publique	Intégration régionale	Diversification économique	Secteur rural	Infrastructures	Croissance du PIB	Capital humain	Alphabétisation	Enseignement supérieur	Émigration qualifiée	Égalité de genre	Accès à l'eau	Accès électrique	Protection sociale	Espérance de vie	Inégalités de revenu
Libéria	2711	591	375	35	5512	52,7	29	50	50	25	24	44,09	71,1	677	70,27	32	59	11	38	42	51	32,5	6,2	62	64
	2374	34,8	25	8	5984	26	17	7,5	8,3	25	28	50,36	49,3	9964	65,70	52	86	59	51	30,9	92	73,2	66,1	71	48
Madagascar	3456	575	4375	42	5719	50,8	26	50	50	25	29	50,4	54,5	40,27	70,68	39	75	6	44	63,9	35	39,4	15,4	64	55
Malawi	3723	64,3	4375	60	5530	56,2	35	50	75	50	28	42,29	80,1	84,29	65,25	41	70	3	39	58,8	61	15,6	19,9	67	61
Mali	2631	66,5	4375	3	5818	37,8	29	52,5	0	37,5	35	46,12	69,4	77,24	72,31	32	35	5	26	42,6	67	54,5	12,6	60	77
Maroc	5477	73,1	56,25	60	5995	51	39	50	58,3	37,5	43	83	76,9	86,73	69,85	50	77	48	32	41,3	90	100	42,6	75	74
Maurice	6622	80,4	50	88	5992	75,6	54	100	75	50	42	66	63,2	99,8	72,11	62	94	46	61	59,4	98,5	100	74,7	73	69
Mauritanie	3693	58,4	4375	46	5872	43,8	28	22,5	75	50	38	46,32	55,9	75,25	74,84	38	60	6	44	32,2	68	50,3	11,2	68	65
Mozambique	3742	66,7	375	35	5453	45	26	50	25	0	38	50,27	68,7	54,78	66,15	36	62	7	29	57,5	53	36	6	64	46
Namibie	5327	55,7	4375	61	5930	55,2	49	100	75	37,5	33	60,1	74	73,72	69,64	45	88	26	44	88,3	63	56,7	52,1	67	47
Niger	3638	70,5	4375	10	5730	58	31	47,5	50	37,5	29	46,06	65,4	44,66	81,61	32	36	5	37	35,2	34,5	20,1	20,6	61	63
Nigeria	3177	69,1	4375	13	5984	44	24	50	33,3	50	29	60,4	67,4	71,92	70,47	36	70	12	34	33,6	65	61,2	14,8	54	81
Ouganda	4453	68,7	4375	36	5843	45,3	27	25	41,7	25	37	54,18	74	62,2	74,46	38	79	5	40	61,6	43,5	51,5	3,1	68	56
R. Centrafricaine	2069	46,8	4375	25	5004	41,7	24	20	25	37,5	27	40,18	58,9	41,63	64,79	29	42	3	40	34,8	25,5	17,6	3,5	57	55
R. D. du Congo	1841	42,1	12,5	17	5781	30,3	19	0	0	25	24	56,46	37,1	39,95	74,46	37	66	6	37	44,9	26	22,1	5,2	62	55
Rwanda	5812	72,6	68,75	45	5653	56,2	53	0	50	50	43	47,54	77,8	82,38	79,41	38	79	10	42	79,5	71	63,9	7,7	68	56
Sao Tomé et Pr.	3737	53	12,5	56	5556	71,2	45	100	75	37,5	32	41,98	49,3	79,36	63,88	42	87	13	32	62,1	63,5	81,3	22,1	70	58
Sénégal	559	81,4	56,25	54	5785	71,2	43	77,5	50	62,5	40	61	63,2	81,93	74,46	42	50	15	32	53,7	75,5	74,2	19,9	69	61
Seychelles	6353	64,5	56,25	51	5977	71,7	70	62,5	100	62,5	39	50,97	45,9	97,48	69,21	63	94	27	50	72,8	99	100	61,2	75	83
Sierra Leone	3254	59,9	56,25	44	5730	49,3	34	52,5	62,5	37,5	22	37,77	57,4	60,59	70,89	36	44	2	35	40,6	46,5	35,5	4,4	62	64
Somalie	2069	51,7	25	3	5262	26	13	0	8,3	0	30	41,78	17	72,06	70,47	31	54	3	15	39,4	59,5	50,3	0	59	53
Soudan	1646	42,1	12,5	7	5887	13,2	20	0	0	0	22	45,22	56,6	72,88	28,09	38	60	16	20	36,1	65,5	66	10,4	66	61
Soudan du Sud	909	27,1	0	0	5430	21,3	11	0	0	0	14	40,18	10,7	49,23	34,98	31	34	1	36	54,8	27	5,4	0	58	51
Tanzanie	4565	68,2	12,5	57	5872	58,3	39	47,5	58,3	25	31	53,89	75,6	61,14	73,30	39	78	4	37	52,3	51	48,3	11,4	67	59
Tchad	2994	53,6	12,5	16	5785	23,8	20	0	41,7	62,5	30	41,78	55,3	38,17	70,68	30	31	4	26	36,6	32,5	12	2,5	55	62
Togo	3576	66,6	4375	45	5785	54,7	30	45	50	50	39	51,91	63,6	59,93	75,21	43	73	15	38	48,1	45	59,2	38,7	63	56
Tunisie	4669	75,5	6,25	34	5919	50,5	44	50	50	62,5	33	77	85,7	98,62	65,02	52	86	38	43	53,4	98	100	53,8	77	77
Zambie	4098	64,2	375	61	5814	56,7	33	52,5	62,5	37,5	28	54,23	36,7	62,42	69,85	40	82	4	40	54,9	55	51,1	30,3	66	37
Zimbabwe	3214	66,8	50	19	5934	31,2	23	10	50	25	38	49,74	70,8	67,23	65,25	47	93	11	30	63,1	51	62	16,4	63	47

INDEX DE L'ÉMERGENCE EN AFRIQUE 2026

2017-2026 : cela fait dix ans que la première édition de l'index de l'émergence en Afrique est parue tous les deux ans environ sans discontinuer. Quand cette idée a émergé il y a dix ans, l'intérêt des chercheurs était beaucoup plus centré sur les relations sino-africaines qui étaient les plus institutionnalisés depuis la mise en place en 2000 du forum de coopération Chine-Afrique (FOCAC). Mais, très vite, les deux auteurs de l'index ont perçu trois dynamiques qui se sont affirmées depuis lors dans la littérature et qui, à l'époque, les ont incités à s'intéresser à la question de l'émergence : l'ouverture de l'Afrique à un nombre de plus en plus grand d'autres pays émergents, la multiplication des plans d'émergence sur le continent sous l'influence de la relation avec les grands émergents asiatiques, et, l'appel de la commission économique pour l'Afrique à développer un indice de mesure de l'émergence en Afrique.

Mamoudou Gazibo

Olivier Mbabia

Analyse et méthode statistiques : Sun Makosso-Kallyth, PhD.

Couverture et conception graphique : Amabilly Bonacina